

SCEAUX

bulletin municipal d'information

SEPTEMBRE 1979

n° 89



COLLECTE
SÉLECTIVE
DU VERRE

Studio Sud

Page 4, le dossier du mois

**ÉCONOMIES D'ÉNERGIE
ET RÉCUPÉRATION DES DÉCHETS MÉNAGERS**

LES SCÉENS

Etat Civil

Période du 16 mai au 15 août 1979

NAISSANCES

Charles, Bertrand, Louis, Philippe LE GAC DE LANSALUT • Thiphaine, Louise, Pascale LEPESANT • Stéphanie, Isabelle ANDRIEU • Marie-Éléonore ESTEVES • Lydia ESTEVES • Fouad FRIAA • Laurence, Véronique MASAROTTI • Lucie, Nelly VIAU • Thibault LARTIGUE • Yvana TODOROVIC • Alexis, Georges KECHICHIAN • Cécilie, Liliane, Eliane HENNIION • Laure, Marie BONNEFOI • Coralie SALEMI • Aude, Solange AVERSENG • Julie, Perrine, Fanny ESTEVE • Julie, Clémence COHEN-SALMON • Agathe, Elodie COHEN-SALMON • Flore, Anne, Marie VIALET • Blandine, Marie, Dominique FRETIN • Bérandère, Brigitte, Yvonne ROSSI • Laurence BARBEZIER • Benoît, Dominique, Bernard, Jacques GILET • Maurice, Alain HENRIET • Margot, Alice, Françoise DAVIDSON • Céline DOS SANTOS RITO • Marie, Myrtille COMMIOT • Damien, Thomas LONDON • Alexandre, Jonathan, Guillaume CHAUVEAU • Régis, Alain, Raymond RIPAULT • Merwan, Mehdi ZIDI • Yoann, Yves, Guy ELARY • Ludovic NICOLAS • Anne, Jeanine LESAGE • Sébastien, Fabrice GRY • Mickaël, Lucien BONTE • Fanny, Marie MARCELIN • Catherine MARTINS • Vincent, François KEMENY • Sophie, Nathalie, Céline CARTIER • Jean-Samuel, Maurice, Georges, Rodrigue NAJNUDEL.

MARIAGES

Pascal, Julien FORMONT et Colette, Thérèse LEAUTEY • Michel MAIRIGNAC et Anne, Marguerite, Perle DE MONTIS • Hans-Jürgen LUSEBRINK et Claire RATELLE • Ernest LAPERGUE et Dorothée Elisabeth LIENHARD • Roger, Yves RACIC et Christine, Raymonde MOREAU • Assen MEKAOUI et Joëlle, Christiane PIQUE • Josef GACZOL et Marie-Hélène BRULE • Gilles, Thierry, Roland CHARRIRAS et Véronique, Thérèse, Madeleine TELLIER • Pierre, Marcel, José, Jean PEREZ et Chantal, Elizabeth, Marie ABRAHAM • Bernard, Jean MAURY et Chantal, Henriette LE TALLEC • Pierre, Charles, Joseph MINGUET et Régine, Renée, Alice METHIVIER • Christian, Patrice ASTOLFI et Catherine, Marcelle GARCIA • Michel, Louis, Patrick LUNARDELLI et Chantal, Pierrette, Josette SAINT-LAURENT • Daniel, Christian COUPE et Patricia,

Jeanne, Hélène VERNIER • Philippe, Patrick COSSAVELLA et Françoise, Marie, Odile WISNER • Michel MATHIEU et Claudine, Solange, Janine REVERSO-PEILA • Michel, Marcel, Louis TOUSSAINT et Irma FERNANDEZ • Georges, Sylvain CYTRON et Elvire, Hassiba COHEN • Do Ba Dung HUYNH et Thuy Mai TRINH • Jean-Pierre, Marcel, Emile MOREAU et Annie, Jeannine BARAN • Jean-Luc, Stéphane MERGUI et Caryn, Marcelle KOSKAS • François, Vincent, Pierre MARTIN et Anne, Renée, Charlette FOUTREL • Robert, Adolphe KIENAST et Colette, Andrée GOVELET • René, Gustave, Alphonse MARINET et Marie, Louise, Suzanne, Léone MOULIN • Bernard, Robert, Marie BLANCHY et Jacqueline, Suzanne, Jeanne GRIVOIS • Bruno, Robert VISSE et Arlette, Jeanne, Marie-Madeleine DABERTRAND • Jacques, Marie JOFFRE et Sabine, Jeanne, Marie BONFANTE • José-Maria CASTANON MENENDEZ et Annie, Jeanne, Roberte CHEREF • Patrick, Marie LAVELLE et Dominique, Suzanne PAGES • Didier, Yves WALTHER et Jeannine, Anne, Marie DUMAS • Jean-Philippe, Alain ROCHE et Corinne, Nadine TAMPIGNY • Patrice, Victor, Georges LEMAIRE et Thérèse, Marie, Juliette, Marguerite RICCI • Joël, Sylvain, Daniel PETIT et Dominique LESIEUR.

DECES

Julie, Florentine MORANT, Veuve PICAUVET • Henriette MANCHE • Eugénie, Louise, Marcelle PERAUD, Veuve JORDAN • Jean FICHOUX • Marguerite, Marie, Claudine GASCUEL, Veuve CHAVERNAC • Jean, Socrate SOLOMIDES • Robert, André URBAIN • Léon, Alfred, Louis LANOUE • Marthe BERGER, Veuve SANIAL • Marie, Chantal ARBELLOT DENOUC, Epouse RIGNAULT • Emile ABEL • Albert ASTIE • Simone, Mathilde BICLET, séparée de CHAPPELLART • Carlo, Luigi, Umberto, Giovanni, Alessandro VASSIA • Henri, Georges, Robert PARISOT • Alfred, Félix, Marie TRIVIDIC • Louise, Antoinette FRANCHE, Veuve LEMOINE • Lisette, Mathilde, Amélie HENTSCHEL, Veuve RAYER • Maria RENAUD, Veuve CHEVALIER • Yvonne, Clémentine, Berthe BIDAULT • Marguerite, Esther MORIZE, Veuve FAUVE • Jean, Emile, Ernest PETIT • Thierry, Emmanuel, Jean, Marc MAURY • Simon SCHNEIDER • Paul BOTTALAGAMBETTA • Cécile, Geneviève LAURENT • Jeannine, Fernande, Marie CHEVALIER • Patricia, Dominique CARNEZ • Jeanne, Françoise BLONDEAU, Epouse LUDWIG • Marie, Louise, Alice LEBLOND, Epouse ROUMILHAC • Marcel ROUMILHAC • Roger, Auguste BONNELAIS.

En l'honneur des 80 ans

Qui ne connaît pas M. CARAMAN à Sceaux? Membre du Conseil municipal de 1951 à 1977, il a été pendant vingt ans maire adjoint, chargé de l'Enseignement et des activités péri-scolaires. Enseignant lui-même – pendant quarante-trois ans, il a exercé le noble métier d'éducateur – il a, durant un quart de siècle, donné le meilleur de lui-même pour créer, à Sceaux, les écoles élémentaires et maternelles nécessaires et pour en assurer le bon fonctionnement. On ne louera jamais assez la conscience, le dévouement, l'amour avec lesquels il s'est occupé de nos restaurants scolaires, du Centre Municipal des Loisirs, des classes de neige et de nature, de nos colonies de vacances, de nos centres aérés. L'organisation et le fonctionnement de chacun de ces services réclament une attention continue. Nul ne peut compter le nombre d'heures que M. CARAMAN y a consacrées. Son désintéressement, sa droiture et sa bonté lui ont valu l'estime des parents et des maîtres.

Au moment où, après une vie bien remplie, il pourrait prétendre à consacrer entièrement ses loisirs à ses enfants et à la lecture – l'histoire est son violon d'Ingres – il a été amené à se consacrer à une nouvelle activité : Sceaux, Cité félibréenne, se devait de réunir en une association dynamique les nombreux originaires des provinces de langue d'Oc qui y habitent.

Le Bulletin Municipal d'Information du mois de mai (n° 87), en rendant compte de la célébration du 80^e anniversaire de M. CARAMAN par l'Association des Méridionaux de Sceaux, a rappelé dans quelles conditions celui-ci – dont l'accent ne laisse pas le moindre doute sur son origine – suscita la fondation de cette association, dont il assume la présidence depuis l'origine.

La Municipalité ne pouvait pas laisser passer son 80^e anniversaire sans lui manifester la reconnaissance que notre ville lui doit. C'est dans cet esprit que Monsieur le Maire donna, le samedi 23 juin, en son honneur, une réception qui a réuni autour de lui, dans la salle du Conseil municipal, M. le Député Jean FONTENEAU et M. le Sénateur André FOSSET, avec lesquels M. CARAMAN a milité pendant des décennies au sein du M.R.P., les Conseillers municipaux et les anciens Conseillers municipaux qui furent ses collègues, les employés municipaux qui furent ses collaborateurs directs, les directrices et directeurs d'établissements scolaires qu'il a bien connus, les membres du Bureau de l'Association des Méridionaux et quelques amis intimes.

Noces d'or

Cinquante ans de mariage! C'est le 30 juin dernier que M. et Mme Pierre LECOINTE, qu'accompagnaient famille et amis, fêtaient ce bel anniversaire.

Accueillis par Monsieur le Maire, c'est avec émotion qu'ils reçurent ses félicitations ainsi qu'une gerbe de fleurs et la plaquette souvenir.

Plusieurs maires adjoints et conseillers municipaux s'étaient joints à l'assistance, et ce fut dans une ambiance très amicale, autour d'un excellent buffet, que chacun présenta ses vœux aux heureux jubilaires, souhaitant les retrouver aussi pleins d'entrain pour leurs noces de diamant. G.S.



***** PEINTURES *****
PAPIERS PEINTS et TISSUS
DÉCORATION — RAVALEMENT
r. bourgoin
 9 bis, rue des Aulnes (Les Blagis) — 92330 SCEAUX
 DEVIS GRATUITS ☎ 702.59.17 24h sur 24

J. DAUPHIN ANCIEN CABINET DECO
 GÉRANCE D'APPARTEMENTS
 ET D'IMMEUBLES
 locations
 toutes transactions
 AGENT IMMOBILIER FNAIM
 145, rue Houdan
 92330 - SCEAUX
 ☎ 660 67 21 +

sommaire

ans de M. Caraman



Monsieur le Maire rendit un chaleureux hommage aux mérites de celui qui fut pendant si longtemps pour lui un précieux collaborateur au sein de la Municipalité et dont la fidèle amitié le touche profondément. En souvenir des années consacrées à la gestion des affaires municipales, il lui offrit plusieurs livres et il exprima le vœu que M. CARAMAN puisse, pendant de nombreuses années encore, bénéficier de l'affection de ses enfants et de l'amitié de ses concitoyens.

Des Scéens à l'honneur

Ordre national du Mérite

Au grade d'Officier

M. Marcel PERBET, 3, allée des Tilleuls.

Au grade de Chevalier

M. Robert BOUTRELLE, 7, rue Georges-Bizet.

M. Georges DELVAL, 17, avenue Jean-Racine.

M. René PELERIN, 41, rue de l'Yser.

M. Michel PHILIPPART, 27, allée de Trévise.

Palmes académiques

Au grade de Chevalier

M. Dominique MAGNANT, 23, avenue Jean-Racine.

LES SCÉENS	2-3
<input type="checkbox"/> État civil	
<input type="checkbox"/> Noces d'or	
<input type="checkbox"/> En l'honneur des 80 ans de M. Caraman	
<input type="checkbox"/> Des Scéens à l'honneur	
LE DOSSIER DU MOIS	4-5-6
<input type="checkbox"/> Économies d'énergie et récupération des déchets ménagers	
ÉDITORIAL	5
URBANISME	7 à 11
<input type="checkbox"/> Amélioration de l'habitat du Vieux Sceaux : où en est-on un an après ?	
<input type="checkbox"/> Amélioration de l'habitat du Vieux Sceaux : des possibilités financières pour les propriétaires occupants	
<input type="checkbox"/> Réaménagement de l'îlot Charaire : l'explication d'une procédure	
FÊTES DE SCEAUX 1979	12-13
ACTION SOCIALE	14
<input type="checkbox"/> Vacances du troisième âge	
<input type="checkbox"/> Sceaux va accueillir deux familles de réfugiés du Sud-Est Asiatique	
ASSOCIATIONS	15 à 18
COMMUNIQUÉS	19-20-21
PETITES ANNONCES	22
SERVICE DE GARDE DES MÉDECINS ET PHARMACIENS	23
A SCEAUX, DU 15 SEPTEMBRE AU 15 OCTOBRE...	24

sceaux BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATION

N° 89 - Septembre 1979

20^e année

Directeur : Jean-Louis Oheix - Rédacteur en chef : Philippe Laurent
Secrétaire de rédaction : Françoise Millet

Photographies : Studio Sud

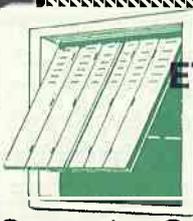
Publicité : Françoise Millet, Claudine Chauveau - Conception-Réalisation : Franck Deglane

Édité par la Société d'Édition du Bulletin Municipal d'Information de Sceaux - SEBMIS

Association déclarée régie par la loi du 1^{er} juillet 1901

122, rue Houdan (Hôtel de Ville), 92330 SCEAUX - ☎ 661.29.50, poste 360

Imprimerie « La Cootypographie », 6 bis, rue Denis-Papin, 92600 ASNIÈRES

**ETS. BASSEREAU**
fabrique, pose, entretient et répare
TOUTES FERMETURES
STORES TOILES - VÉNIITIENS
3, rue des Coudrais - 92330 SCEAUX ☎ 660.15.99

**La GLORIETTE**
AU COEUR DE LA VIEILLE VILLE
4, rue Florian - 92330 SCEAUX - ☎ 350.46.10
SES CADEAUX TOUJOURS NOUVEAUX. SES GRANDES MARQUES,
SES ENCADREMENTS PERSONNALISÉS, SES ABAT-JOURS
LE TEMPS DE PARLER ET DE CONSEILLER

Économies d'énergie et récupération des déchets



Pierre MONCEAUX
Maire adjoint
chargé de l'Équipement
et des Travaux

Tous les Français sont maintenant sensibilisés à la nécessité d'une politique d'économie d'énergie. En effet, la part de plus en plus grande de nos achats de pétrole dans nos importations de matières premières, par suite du développement constant de notre consommation d'énergie et de la quasi-stagnation de nos ressources propres, rend indispensable d'engager à tous les niveaux une lutte efficace contre les gaspillages.

Cette action se développe sur le plan national : de nombreuses entreprises ont fait de l'économie d'énergie un des points clefs de leurs efforts, et nombreux sont les Français qui se rendent compte qu'il est de leur intérêt bien compris d'économiser l'énergie en se rappelant que les petits ruisseaux font les grandes rivières.

Dans cet esprit, beaucoup s'étonnent de la prolifération des emballages perdus et, d'une manière générale, du gaspillage qui est devenu une des caractéristiques de notre civilisation, en particulier parmi ceux qui ont dépassé la cinquantaine et ont connu des périodes de pénurie, et parmi les jeunes très sensibles à la protection de l'environnement et à la pollution.

Bien souvent, nous ne nous rendons plus compte de ce gaspillage qui s'est développé progressivement depuis une trentaine d'années, parallèlement à l'élévation du niveau de vie.

Pour arriver à un résultat appréciable sur le plan national, il faut que tous se sensibilisent à ce problème et il est en particulier nécessaire que les collectivités publiques participent à l'effort général. C'est ainsi que le Conseil municipal de Sceaux a décidé d'engager une opération d'économie d'énergie qui devra permettre une réduction d'environ 5 à 10 % des consommations actuelles de la ville.

Cette opération comportera :

- le recensement des consommations actuelles de la ville dans les divers secteurs concernés (éclairage, chauffage des locaux publics, éclairage des rues, consommation des ateliers municipaux...);
- l'étude systématique de ces divers postes pour déterminer les sources d'économie possible (installation d'appareils de chauffage plus performants, de régulateurs de température, isolation, limitation de la durée de certaines prestations...);

La collecte sélective du verre

POURQUOI ?

Sur le plan national

● Économies de matières premières

- Production française de verre d'emballage en 1978 2 850 000 t
- Recyclage du verre
- 1977 162 000 t
- 1978 220 000 t
- 1982, 1983 (objectifs) 600 000 t

Il faut savoir qu'une tonne de verre recyclé économise 700 kg de sable, 150 kg de carbonate de sodium, 100 kg de chaux, 100 kg de fuel.

Si les objectifs sont atteints, les économies annuelles seront de 420 000 t de sable, 90 000 t de carbonate de sodium, 60 000 t de chaux, 60 000 t de fuel.

● Protection de l'environnement

A Sceaux

Il faut ajouter le développement de l'action sociale et en particulier de l'aide à domicile aux personnes âgées.

QUAND ?

Chaque mercredi

à partir du mercredi 17 octobre 1979,

les bennes à ordures ménagères ne collecteront que le verre.

COMMENT ?

Toute la semaine, vous devrez conserver chez vous bouteilles vides et emballages en verre dits « perdus ».

Le mardi soir ou le mercredi matin, les poubelles sorties ne devront contenir que du verre. Celles qui contiendraient des ordures ménagères d'un autre type ne seront pas ramassées.

Ce qui sera pris

- les verres perdus : bouteilles, pots, flacons, verres creux divers.

Ce qui ne sera pas pris

- les bouchons en liège,
- les bouchons, capsules et couvercles métalliques,
- les vitres cassées, les glaces, les porcelaines,
- les couvercles munis d'attaches métalliques,
- les ampoules électriques.

Attention !

- les cartons ou sacs divers contenant le verre ne doivent pas être fermés, car ils doivent pouvoir être vidés facilement par les éboueurs et remplacés sur les trottoirs;
- la collecte sélective du verre devant être plus rapide que la collecte habituelle, le passage de la benne sera sans doute plus matinal.

Tous renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux Services techniques de la Mairie de Sceaux, 15, avenue de Verdun - Tél. 661.29.50, poste 338.



entreprises générales électriques **GALLET-DELAGE**
SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 2 400 000 FRANCS

éclairage électrique public - signalisation
force - lumière - réseau électrique h.t. b.t.
illumination de jardins
éclairage de stades et grands espaces

17-17 bis RUE DU 14 JUILLET
94270 KREMLIN-BICETRE
Tél. 558.05.53/21.53

chets ménagers

– la réalisation progressive du programme fixé en fonction des possibilités budgétaires et des priorités dégagées.

Parallèlement à cette action directe, le Conseil municipal a décidé de mener une action indirecte d'économie d'énergie en organisant, au fur et à mesure des possibilités, des ramassages sélectifs des déchets ménagers récupérables, opération conseillée depuis plusieurs mois par les Pouvoirs publics et de nombreuses associations d'action civique et en particulier l'Union Féminine Civique et Sociale (U.F.C.S.).

De l'avis général, le ramassage des déchets ménagers se fait dans notre ville de façon satisfaisante, puisque les ordures ménagères proprement dites sont collectées par les services municipaux tous les jours de la semaine, sauf le dimanche, dans tous les quartiers de la ville. Un prochain article du Bulletin municipal sera consacré à cette collecte et au traitement ultérieur des déchets ainsi ramassés.



Par ailleurs, un ramassage des déchets encombrants est assuré sous contrat par une entreprise spécialisée, les premiers lundis ou mardis de chaque mois, ainsi que l'enlèvement des voitures épaves.

Mais le moment est venu d'aller plus loin et d'assurer **la collecte sélective des composants des ordures ménagères qui peuvent être valorisés**, c'est-à-dire dès maintenant **le verre**, puis, dès que cela sera possible, le papier et les matières plastiques.

Les buts poursuivis par la Municipalité en organisant ce service sont triples :

– **participation à l'effort national d'économie d'énergie** : comme je l'ai rappelé, la collecte sélective est un moyen de récupérer des matériaux utilisables, donc d'économiser des ressources naturelles et des matières premières (le tableau ci-contre indique les économies résultant de la collecte du verre) ;

Suite page 6 →

éditorial

Par Jean-Louis OHEIX, Maire adjoint

Un effort d'information

Avec ce numéro 89, quatrième de la nouvelle série inaugurée en avril dernier, le rythme mensuel de parution (10 numéros, de septembre à juin) du Bulletin municipal est devenu une réalité. Et ce, malgré bien des difficultés qu'on imagine pas de l'extérieur : la petite équipe responsable du B.M.I. en sait maintenant quelque chose.

Mais comment développer l'information sans la rendre plus fréquente et surtout plus régulière : l'effort qui est entrepris va dans ce sens avec, en plus, le souci de privilégier l'annonce de ce qui va se produire plutôt que la relation de ce qui s'est passé.

D'ici à la fin de l'année, deux dossiers importants seront présentés :

- celui de la **Participation à Sceaux** dans lequel une description des principales formes de participation sera accompagnée de la publication d'une liste des noms de tous les Scéens qui, au sein des différentes instances mises en place depuis de nombreuses années ou plus récemment, ont la possibilité de prendre une part active dans la gestion des principaux équipements collectifs ou de donner leur avis (en leur nom ou en celui des associations qu'ils représentent) au niveau de la préparation de multiples délibérations municipales ;
- celui, tout à fait capital, du **Plan d'Occupation des Sols** qui, en fait, remplira à lui seul les colonnes d'un double « spécial ».

Dans le présent numéro, le dossier du mois est celui des économies d'énergie et de la récupération des déchets ménagers, qui sera effective à Sceaux dès le mois d'octobre prochain avec, dans un premier temps, la collecte sélective du verre. Souhaitons que tous soient rapidement sensibilisés à son intérêt comme la petite fille de la photo de couverture. Et c'est un autre dossier, également important, qui est ouvert sous la rubrique « *Urbanisme* » avec l'article sur l'amélioration de l'habitat du Vieux Sceaux, une opération qui intéresse à la fois les propriétaires ou les locataires de ce quartier et tous les Scéens qui souhaitent le voir préservé.

Une animation réussie

Comme nous l'avions annoncé dans le précédent numéro, Sceaux a connu un mois de juin particulièrement animé : manifestations de fin d'année scolaire pour de nombreuses associations culturelles, soirées « *hors les murs* » des Gêmeaux (« *Nuit du Jazz* » et « *Nuit du Blues* »), dizaine commerciale et, couronnant le tout, Fêtes de Sceaux dont une relation trop brève est donnée dans les pages centrales.

Il faudrait pouvoir s'arrêter plus longuement sur chacune des manifestations organisées et, pour les remercier, citer tous ceux qui, à quelque titre que ce soit, ont contribué à leur réussite : Services techniques de la Ville, Police, Gendarmerie, Croix-Rouge, responsables et membres d'associations, animateurs de nos principaux équipements culturels, commerçants et artisans regroupés depuis peu dans une Union fort dynamique, et puis, bien sûr, le Comité des Fêtes dont bénévoles et collaborateurs permanents ont dû mener cette année un effort particulier de coordination d'un programme très riche (*).

Le Concours hippique suspendu

Nombreux sont ceux qui se sont étonnés de voir qu'aucune publicité n'avait encore été faite pour le concours hippique qui se déroule habituellement dans la deuxième quinzaine de septembre.

Eh bien, il n'y aura pas de concours hippique cette année : le Jumping-Club de Sceaux n'a pu, faute de « *sponsor* », en assurer valablement l'organisation. Une manifestation de ce type coûte cher et un financement extérieur publicitaire est indispensable.

Cela ne signifie pas pour autant que la tradition qui commençait à s'établir solidement soit définitivement rompue ; faisons confiance aux dirigeants du J.C.S. pour renouer avec elle dès l'année prochaine et nous offrir à nouveau la possibilité de passer, sans prendre la route du week-end, un excellent dimanche de rentrée.

(*) Dans cet ensemble presque sans fausse note, deux observations doivent cependant être formulées : elles font l'objet de la mise au point que l'on trouvera à la page suivante.



entreprise
générale
d'électricité



INSTALLATIONS ET DÉPANNAGES
PAR UNE ÉQUIPE DE TECHNICIENS A VOTRE DISPOSITION
R. SERVIGNAT & Cie

12, RUE DES ÉCOLES - 92330 SCEAUX - ☎ 350.17.29 +
S.A. au Capital de 300.000 F - QUALIFELEC IV 742

– **protection de l'environnement** : les collectes sélectives sont un moyen de protéger l'environnement en minimisant la pollution et les nuisances ; le recyclage du verre entraîne une diminution considérable de consommation de sable, de carbonate de sodium, de chaux, réduisant ainsi les prélèvements naturels qui défigurent notre pays (carrières...) et les nuisances industrielles ;

– **action sociale** : la collecte sélective entraînera pour la ville une recette car les matières récupérées seront achetées à la ville par les industriels intéressés. Les sommes ainsi dégagées, que l'on peut estimer de façon prudente à 30 000/40 000 F par an pour le ramassage du verre seront entièrement affectées par le Conseil municipal à l'action sociale, en particulier à l'aide à domicile aux personnes âgées qui est un des problèmes essentiels auquel nous avons à faire face.

Dans un premier stade, la collecte du verre sera effectuée tous les mercredis à partir du mercredi 17 octobre 1979. Ce jour-là, au lieu de ramasser toutes les ordures ménagères, les benes à ordures ne prendront que du verre. Toutes les indications sont données page 4 pour que cette collecte soit, dès sa mise en route, un succès. Les collectes sélectives du papier et des matières plastiques seront ultérieurement organisées dès que cela sera économiquement possible pour la ville.

Les Scéens participeront ainsi à l'effort national d'économie d'énergie et faciliteront sur le plan local, l'action de ceux qui s'occupent avec beaucoup de dévouement d'apporter à nos anciens lorsqu'ils sont isolés, l'aide et la présence dont ils ont besoin.

Pierre MONCEAUX

Pour quelques décibels de trop...

A propos de l'animation de très bon aloi du mois de juin dernier, deux observations doivent toutefois être faites ; elles sont d'ailleurs probablement attendues par un certain nombre de Scéens.

La première concerne la Dizaine commerciale qui a été pour la nouvelle Union des commerçants une excellente occasion de se manifester ; si les Scéens dans leur ensemble ont largement apprécié cette opération (dûment autorisée par la Municipalité), certains d'entre eux ont eu à se plaindre d'une sonorisation trop « efficace » par moment. On ne peut plus maintenant que le regretter ; mais on peut les rassurer pour l'avenir puisque, d'ores et déjà, les commerçants ont fait connaître à la Municipalité leur intention de se tourner vers d'autres formes d'animation, l'utilisation éventuelle de haut-parleurs étant limitée aux quartiers commerciaux et pendant des tranches horaires beaucoup plus courtes.

La seconde peut également figurer sous la même rubrique : il s'agit du différend qui a opposé les organisateurs du Bal sous chapiteau au chef d'orchestre, ce dernier ne voulant pas comprendre que les centaines de personnes venues dîner (parmi lesquelles les invités du Bureau de l'Union des Commerçants, qui organisait le restaurant) auraient apprécié de pouvoir simplement se parler, sans que, pour autant, les danseurs sur la piste aient eu à se plaindre d'une diffusion insuffisante. Il est vrai qu'on n'en est plus à la danse de papa et que les chefs d'orchestre de bals connaissant leur métier savent qu'il faut éliminer tout risque de concurrence sonore ; mais de là à ce que le nôtre insulte une partie de l'assistance parce qu'on lui demandait de tourner légèrement un bouton... il y a de quoi s'étonner. La gloire de M. André Blot n'en aurait pas été ternie bien au contraire ; il dirige un excellent orchestre mais il faut croire que ce soir-là il avait ses nerfs. En tous cas, c'est dommage pour tous ceux qui, avec nous, ont regretté cet incident ; qu'ils sachent bien que cela a peu de chance de se reproduire l'année prochaine. J.L.O.

MENUISERIE ~ ÉBÉNISTERIE ~ BOIS DÉTAIL



Restauration de meubles anciens

Aménagement et transformation d'appartements, de locaux industriels et publics

☎ 661-01-25

Ets CHATEAU

86, rue Houdan (rue piétonne) 92330 SCEAUX
accès véhicules : 11, rue Michel Charaire

AU DOMAINE ROYAL

TOUTE L'ALIMENTATION
dépositaire produits Hédiard et Fauchon

L'Océan

ARRIVAGES DIRECTS
POISSONS ET CRUSTACÉS

61. RUE HOUDAN - 92330 SCEAUX

TÉL. 661.02.09

TAPIS-FOURRURES-PEINTURES-PAPIERS PEINTS

MARIETTE

entreprise spécialisée

DES PRIX :

aiguilleté à 8,50 F le m²
moquette bouclée à 15 F le m²
moquette velours en 4 m de large à 29,50 F le m²

vitrification et pose de parquet - nettoyage et pose de moquette

DEVIS GRATUITS

9, place du Général-de-Gaulle
FONTENAY-AUX-ROSES

☎ 350.07.20
PARKING FACILE PLACE DE LA MAIRIE

10 000 m²
DE MOQUETTE EN STOCK

URBANISME

Amélioration de l'habitat du Vieux Sceaux

Où en est-on un an après ?

Le 2 décembre 1977, le Conseil municipal délibérait pour conclure avec l'État et l'Agence Nationale d'Amélioration de l'Habitat une convention d'opération programmée d'amélioration de l'habitat sur le Vieux Sceaux.

Dès les premiers mois de 1978, l'ARIM Ile-de-France mandatée par la Ville pour informer et conseiller les propriétaires et locataires du Vieux Sceaux se mettait au travail.

Diverses informations étaient alors fournies par lettres ou dans le Bulletin Municipal d'Information.

Aujourd'hui, un peu plus d'un an après, l'ARIM Ile-de-France fait le point et vous présente plusieurs cas concrets dans l'article ci-après.

Puisse cette présentation vous montrer que vous avez intérêt à adhérer à cette opération faite avec les habitants et propriétaires et pour eux. Elle vous permet pendant deux ans encore de bénéficier de financements très avantageux - lisez les cas ci-dessous - que la Ville a obtenu de l'État et de l'ANAH pour vous. Ensuite, ce sera le cas du « droit commun », moins avantageux pour tous.

Venez voir les techniciens de l'ARIM Ile-de-France : ils sont à votre disposition sans engagement de votre part. Vous saurez ce que vous pouvez faire et ce que vous souhaitez que vous puissiez entreprendre de travaux rapidement, car je suis persuadé que c'est le plus souvent possible et intéressant.

Paul MERMET,
Maire adjoint
délégué à l'Urbanisme

Dans les numéros 78 et 79 du Bulletin Municipal, nous vous avons informés des conditions dans lesquelles l'Opération d'amélioration de l'habitat du Vieux Sceaux allait s'engager, et nous vous avons exposé les différents stades de décision de cette opération d'un type nouveau.

Elle est menée dans le cadre d'une convention « Ville de Sceaux/État/ANAH (1) » par les techniciens de l'ARIM Ile-de-France. Un centre d'information a été installé par la Ville au 100, rue Houdan (face à la rue Marguerite-Renaudin), en plein cœur de la rue piétonne.

Voici donc un an que l'opération est réellement commencée et l'on peut déjà faire un premier bilan des résultats obtenus : des immeubles et des logements ont déjà été améliorés ou sont en cours de travaux, une information a été transmise aux habitants de Sceaux.

Il faut rappeler cependant qu'une telle amélioration de l'habitat ancien, où l'on prévoit l'introduction d'éléments de confort dans les logements qui en sont dépourvus et le maintien en place des occupants après travaux, ne va pas sans poser de nombreux problèmes.

En effet, on a souvent affaire :

- à des relations entre propriétaires et locataires, dont les intérêts sont parfois contradictoires ;

- à une situation locative disparate et confuse, sinon illégale ;

- à l'immobilisme des propriétaires ou de leurs mandants, qui considèrent, à tort ou à raison, qu'un patrimoine immobilier loué sous le régime de la surface corrigée de 1948 ne peut être rentable et que, donc, tant que le carcan de cette loi s'appliquera, il est inutile de songer à introduire le confort dans les logements ainsi loués ;

- aux locataires à faibles ressources qui considèrent, par manque d'information ou par une information erronée, que tout projet de travaux dans les logements qu'ils louent s'accompagnerait d'une hausse de loyer non compatible avec leurs revenus et que, de toute façon, cela profitera encore à leur propriétaire...

En avril 1978 puis en octobre 1978, une information conçue par l'ARIM Ile-de-France, et adressée par Monsieur le Maire de Sceaux, a présenté aux propriétaires et locataires concernés, les grandes lignes de l'Opération d'amélioration de l'habitat du Vieux Sceaux, et l'esprit dans lequel elle allait s'engager et se mener avec les ménages concernés.

Des précisions vous ont été données sur le rôle et la mission de l'ARIM Ile-de-France dans le Vieux Sceaux.

Des exemples de montages financiers possibles à Sceaux ont été présentés dans le Bulletin Municipal n° 84 de décembre 1978.

Notre propos d'aujourd'hui est de vous exposer les principaux résultats obtenus pour et avec les ménages du Vieux Sceaux qui,

après une longue mais nécessaire phase de réflexion et de décision, ont réalisé, ou vont réaliser dans les tous prochains mois, des travaux d'amélioration de leur immeuble ou de leur logement.

Des exemples concrets d'amélioration de l'habitat réalisés par des Scéens

Des propriétaires occupants

Au cours du quatrième trimestre 1978, les copropriétaires d'un immeuble rue des Imbergères ont confié à l'ARIM Ile-de-France le soin de mener à bien la **réfection totale des parties communes de leur immeuble** (ravalement, couverture, cage d'escalier).

Ainsi donc, pour cet immeuble, et en étroite collaboration avec les services techniques de la Ville, l'ARIM Ile-de-France est intervenue en tant que maître d'œuvre (2), en faisant effectuer **un ravalement en plâtre à l'ancienne**, conforme à l'esprit et au caractère du Vieux Sceaux, **et dont le coût s'est avéré moins cher** par rapport aux prix couramment pratiqués en ravalement traditionnel ciment ou en solution nouvelle telle que plâtre à projeter.

Elle est également intervenue au niveau de l'information en faisant obtenir pour les propriétaires « ayants droit » compte tenu de leurs ressources ou de leur âge, des subventions et des primes (3).

C'est ainsi, par exemple, qu'un copropriétaire âgé, disposant de moins de 2 000 F de revenus par mois, a dû faire face à 24 000 F de travaux, représentant sa quote-part de copropriété : l'ARIM Ile-de-France lui fait obtenir 7 000 F de subvention au titre d'une

(1) Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat.

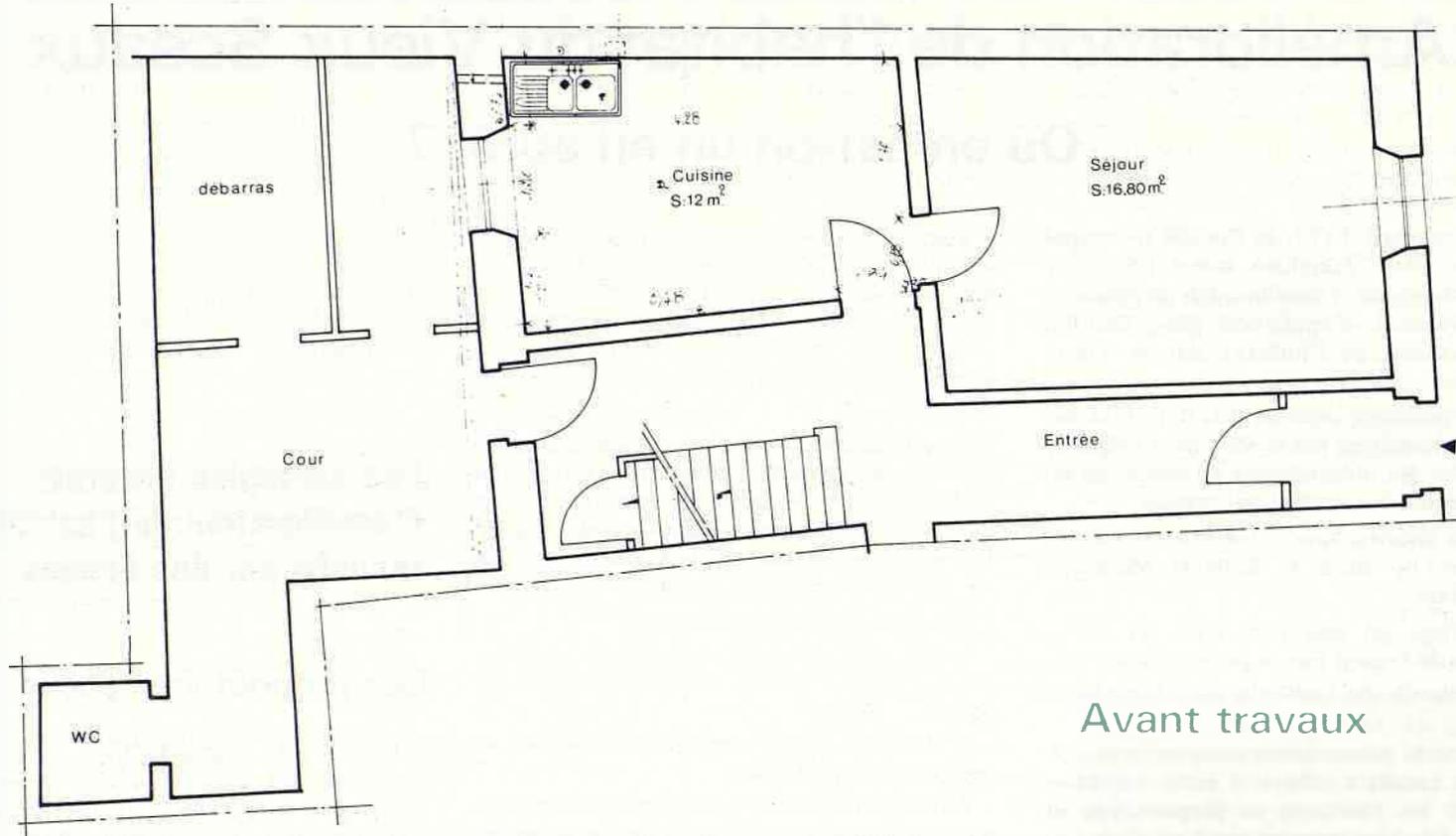
(2) Maître d'œuvre : homme de l'art chargé de la conception, de la réalisation et du suivi d'un programme de travaux.

(3) Subvention ou prime : somme versée à fonds perdus (non remboursable) par l'État.

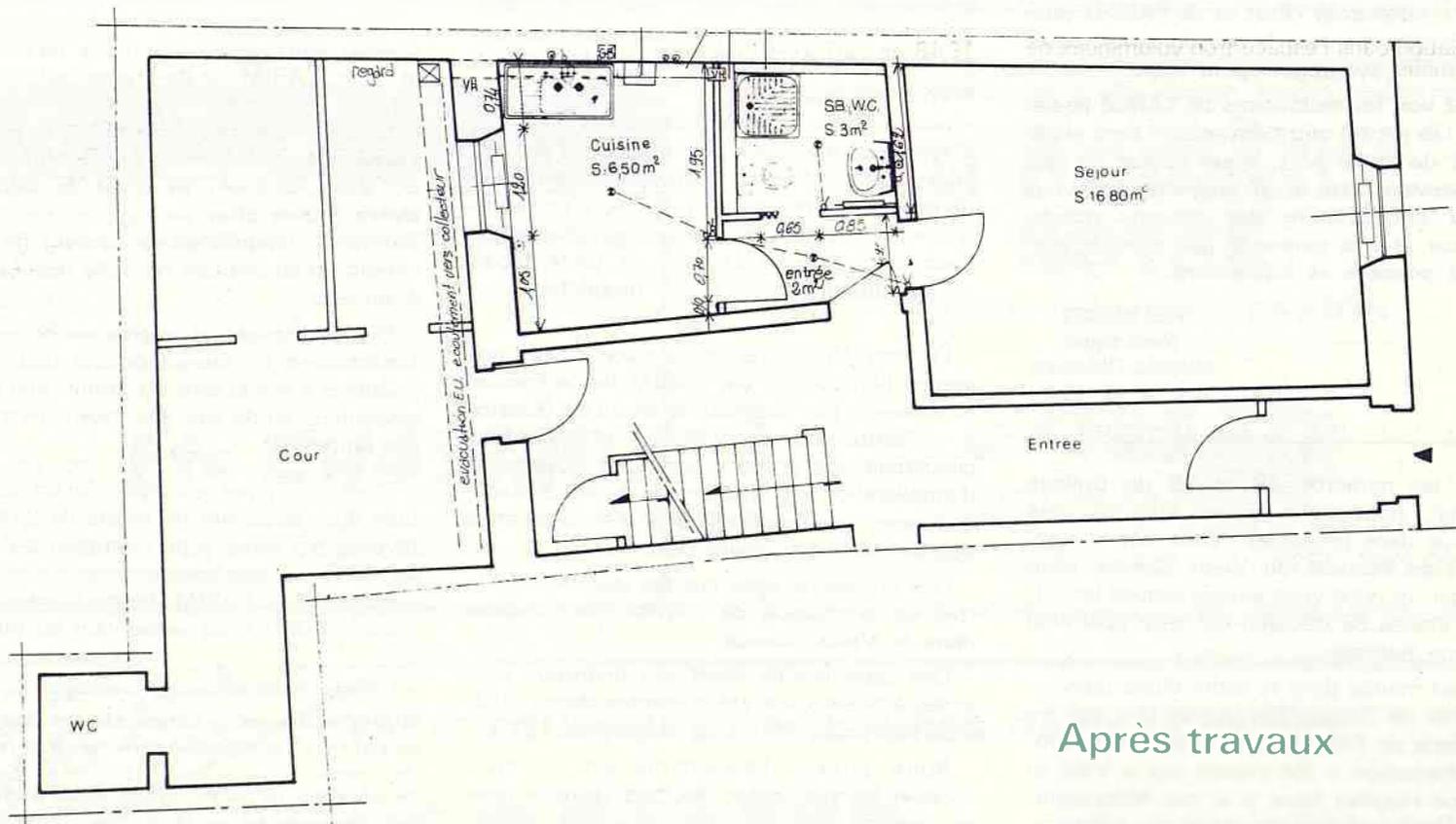
AMBULANCES
TRANSCONTINENTALES
tous transports,
jour et nuit
9, rue des écoles
92330 SCEAUX
660.01.23
ENTREPRISE CONVENTIONNÉE - R.M. n° 314 509 431 00016

A. ORTIN
15, av. Georges Clemenceau
92330 SCEAUX ☎ 661.17.67
ANCIENNEMENT GELIN
TAPISSERIE — LITERIE — DÉCORATION
TENTURE MURALE — SIÈGES NEUFS & RÉFECTION
INSTALLATION DE RIDEAUX-VOILAGES
RÉFECTIONS SOMMIERS & MATELAS DANS LA JOURNÉE

URBANISME



Avant travaux



Après travaux



86, rue Houdan
tél. 661.12.26

SCEAUX

C. BONOT

OPTIQUE-PHOTO
LENTILLES DE CONTACT

151, rue Houdan
tél. 350.29.38



SCEAUX

URBANISME

aide départementale réservée aux petits propriétaires fonciers (APPF), et 7 000 F de subvention au titre de l'aide à l'amélioration de l'habitat des caisses de retraite.

Soit 60 % de subvention sur le coût total de l'opération.

Des propriétaires bailleurs (4)

Actuellement en cours ou au stade de consultations d'entreprises, des propriétaires bailleurs ont décidé d'engager des travaux de réhabilitation de leur immeuble ou de leurs logements.

A titre d'exemple, ont été réalisés dernièrement dans un logement de 30 m² totalement dépourvu de confort et loué à une retraitée disposant de 1 800 F de revenus par mois, des travaux d'installation d'équipement de confort.

A savoir :

Avant travaux :

- séjour : 17 m²,
- cuisine : 12 m²,
- aucun sanitaire,
- w.-c. commun à l'extérieur dans la cour,
- pas de chauffage central.

Après travaux :

- séjour : 17 m²,
- installation dans l'espace trop volumineux de la cuisine d'une salle d'eau fermée avec ventilation haute, comprenant un bac à douche, un lavabo, une cuvette de w.-c.,
- installation d'un chauffage central au gaz avec pose de deux radiateurs,
- tel qu'indiqué sur le plan d'aménagement ci-contre.

sée directement au propriétaire par la Caisse d'Allocations Familiales, somme qui vient en déduction du montant du nouveau loyer; APL = 400 F/mois environ.

Reste à la charge du locataire pour un **logement confortable : 70 F/mois.**

L'Aide Personnalisée au Logement est calculée selon des barèmes nationaux qui tiennent compte des évolutions du coût de la construction et des revenus.

Pour le propriétaire bailleur

Coût des travaux ..	40 000 F
Subvention ANAH ..	25 000 F, soit
	+ de 60 %

Reste à la charge du propriétaire... 15 000 F

finançables par un prêt conventionné à un taux réduit (10,45 %) puisque le propriétaire a décidé de conventionner son logement après travaux.

Quel est le bilan financier du propriétaire ?

Sans travaux

Revenus fonciers annuels avant travaux : 100 F/mois × 12 mois = 1 200 F/an avec une indexation annuelle fixée par la loi de 1948 en catégorie III A de 8 % en moyenne.

Avec travaux

Revenus fonciers annuels (pour la première année) : 470 F/mois × 12 mois = 5 640 F/an avec une indexation dans le cadre du conventionnement sus-indiqué en catégorie IIC selon indice INSEE coût de la construction, soit 10 %/an en moyenne (6).

Annuité de remboursement pour 15 000 F de prêt sur dix ans au taux moyen de 10,45 % (conditions de prêt du Crédit Lyonnais) = 2 485 F/an.

Résultat obtenu à la première année après travaux :

Revenu foncier brut - annuité d'emprunt = revenu foncier net
5 640 F - 2 485 F = 3 155 F/an

Et encore, ceci ne tient pas compte des déductions fiscales intéressantes accordées en cas de travaux, dans le cadre de la réglementation. Les années suivantes, l'annuité étant fixe, mais les loyers augmentant, le résultat est encore meilleur.

Dans d'autres immeubles de Sceaux où des propriétaires bailleurs ont décidé d'engager

des travaux de réhabilitation, tant en parties communes qu'en parties privatives dans les logements, nous retrouverons le même schéma financier, présenté et réalisé dans le même esprit voulu par la Ville de Sceaux : maintien en place des locataires les plus défavorisés et préservation du caractère du Centre.

Des locataires

L'ARIM Ile-de-France a réalisé pour le compte de locataires du Vieux Sceaux (qui avaient reçu l'accord de leur propriétaire pour réaliser les travaux à sa place et, de ce fait, il n'y aura pas d'augmentation de loyer après travaux), des montages financiers tels que, par exemple, une locataire retraitée ayant 1 800 F/mois de revenus, envisage l'installation d'un chauffage central dans son logement qui en était dépourvu :

Coût des travaux ..	12 000 F
Subvention ANAH ..	5 000 F
Subvention caisse de retraite.....	6 300 F
TOTAL	11 300 F
Reste à la charge du locataire	700 F de travaux

Voilà donc quelques exemples de réalisation concrets d'amélioration de l'habitat menés, ou en cours actuellement dans votre ville, par des ménages Scéens.

L'ARIM Ile-de-France, mandatée par la Commune de Sceaux aux fins d'informer et conseiller la population, a réussi à amorcer un mouvement grâce au choix de quelques-uns d'entre vous.

Cent ménages Scéens ont été informés des avantages financiers spécifiques à l'Opération programmée d'amélioration de l'habitat, voulus, demandés et obtenus par la Ville de Sceaux qui, par ailleurs, participe activement à l'effort de mise en valeur et d'embellissement du Vieux Sceaux.

(4) Propriétaires bailleurs : personnes qui louent le logement dont ils sont propriétaires.

(5) Régime mis en place par la loi du 3 janvier 1977 portant réforme du financement du logement et ses textes d'application (décrets, arrêtés, circulaires).

(6) En tout cas, l'évolution dans le cadre de la loi de 1948 est moins favorable que l'indice de la construction, même si sa croissance se ralentit un peu dans le futur.



Quelles sont les conséquences de ces travaux ?

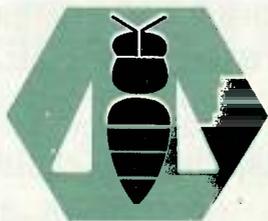
Pour le locataire

• Situation avant travaux :

Loyer sans droit à l'allocation logement : 100 F/mois, régime de la surface corrigée dans le cadre de la loi du 1^{er} septembre 1948.

• Situation après travaux :

Loyer brut : 470 F/mois, régime du conventionnement propriétaire bailleur/État pendant neuf ans (5) et droit pour le locataire à l'Aide Personnalisée au Logement (APL) ver-

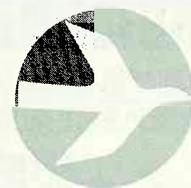


Jacques BONNEMAIN

Agent général d'assurances ABEILLE-PAIX

GARANTIES IMMÉDIATES POUR TOUS LES RISQUES

ASSURANCE GRATUITE BIJOUX CHARLES GÉRARD



31, rue Houdan
(1^{er} étage)
92330 SCEAUX

Tél. 660.59.27

URBANISME

Des exemples concrets d'amélioration de l'habitat menés par la Commune

Réfection des propriétés communales

Dans le Bulletin Municipal n° 84 de décembre 1978 vous ont été présentées les grandes lignes du projet de la réfection d'une propriété communale au 18 bis, rue des Imbergères.

Les travaux de réfection à l'identique de la couverture et du ravalement ont été réalisés dans l'esprit de maintien du caractère du Vieux Sceaux.

Par ailleurs, au titre des réfections des propriétés communales, l'année 1979 devrait voir les aménagements suivants se réaliser :

- habillage du gymnase des Imbergères ;
- réfection de la couverture et du ravalement de l'ancienne Mairie.

Amélioration de l'habitat dans des immeubles appartenant à la Ville

Vieux Sceaux

La Ville de Sceaux et son Office Public d'HLM ont engagé une politique d'amélioration des conditions de logement dans des immeubles appartenant à la Ville.

C'est ainsi que dans le centre de Sceaux vont être totalement restaurés et réaménagés trois immeubles communaux comprenant

treize logements actuellement partiellement occupés :

- 15, rue des Imbergères ;
- 21-23, rue des Imbergères ;
- 10, rue Florian (photo ci-dessous).

De ce fait, la Ville va augmenter son parc de logements sociaux gérés par l'OPHLM à des niveaux de loyers sociaux, largement fonction des ressources des occupants.

En effet, ces logements étant conventionnés, les locataires pourront prétendre, en fonction de leur niveau de ressources, à l'Aide Personnalisée au Logement (APL) qui viendra en déduction du montant de leur loyer.

L'ARIM Ile-de-France, qui doit assurer la conduite et la maîtrise d'œuvre de cette réalisation avec M. JANTZEN, Architecte, portera la plus grande attention (en liaison avec les services concernés de la Ville), à ce que cette opération se fasse avec un minimum de bouleversements pour les occupants en place.

Par ailleurs, dans le même esprit, la Ville souhaite étudier toute possibilité d'amélioration pour d'autres immeubles, dès que leur affectation à usage d'habitation sera choisie.

Ilot Charaire

Enfin, au titre des actions d'accompagnement et sur la base d'enquêtes auprès des propriétaires concernés, menées par l'ARIM Ile-de-France, la Ville étudie actuellement les modalités d'une participation communale sous la forme de subventions qui pourraient être versées aux propriétaires des bâtiments voisins de l'îlot Charaire (façade nord des immeubles numérotés pairs de la rue Houdan, entre la succursale de la Société Générale et du Crédit Lyonnais), pour participation aux frais de ravalement des immeubles.

RAPPEL DU ROLE ET DES MISSIONS DE L'ARIM ILE-DE-FRANCE

L'ARIM Ile-de-France est une association-loi de 1901, ne poursuivant aucun but lucratif et spécialisée dans l'amélioration de l'habitat.

L'ARIM Ile-de-France vous informe **gratuitement** des conditions techniques et financières dans lesquelles peut être réalisée l'amélioration des logements par :

- l'étude d'un programme de travaux,
 - l'estimation du coût de ces travaux,
 - l'étude d'un plan de financement,
 - l'étude des conséquences pratiques et concrètes qu'entraîne la réalisation des travaux pour vos locataires,
- et peut vous assister de ses conseils, dans l'ensemble des démarches techniques, administratives et juridiques.

Si vous le désirez, l'ARIM Ile-de-France peut vous remplacer, partiellement ou totalement, dans les différentes phases de réalisation, en contrepartie d'un remboursement de ses frais.

Les façades nord de ces immeubles s'ouvriront sur l'îlot Charaire dont l'aménagement va se réaliser, alors qu'elles donnaient il y a encore peu de temps, sur l'imprimerie, ce qui n'incitait pas à leur embellissement.

La Ville est d'ailleurs financée à 35 % par l'État pour cette action, dans le cadre de la subvention pour réaménagement de l'îlot Charaire.

Précisons que les propriétaires concernés par cette subvention communale pourront bénéficier d'autres subventions délivrées par le Département et l'État, rendant ainsi une action sur ces façades particulièrement facile pour ces propriétaires.

Aujourd'hui, devant vous et avec vous s'est réalisé ou va se réaliser ce que chacun confusément considérait comme impossible il y a seulement quelques mois.

L'amélioration de l'habitat du Vieux Sceaux vous concerne : propriétaires, locataires, commerçants.

La Ville fait tout pour vous aider et montrer l'exemple.

Tout le monde a intérêt à ce que le Vieux Sceaux soit sauvegardé et embelli : participez-y, avec les conseils techniques et financiers de l'ARIM Ile-de-France.

Michel SCHAEFER,

Chargé de l'opération Vieux Sceaux pour l'ARIM Ile-de-France



LES MENUISERIES SCÉENNES
97, avenue de Bourg-la-Reine
92330 SCEAUX TEL. 660.12.40
AGENCEMENT - DÉCORATION
AMÉNAGEMENT - RESTAURATION

CHAUFFAGE - PLOMBERIE - COUVERTURE
entreprise PRIEZ
22, 24, RUE D'ESTIENNE D'ORVES
92-FONTENAY-AUX-ROSES
service dépannage rapide
AGRÉÉ G.D.F. **tel. 350-24-40**

URBANISME

Amélioration de l'habitat à Sceaux

Des possibilités financières pour les propriétaires occupants

Nous recevons une lettre de la Préfecture nous informant des possibilités financières nouvelles pour les propriétaires occupants.

Monsieur le Maire,

Je vous prie de trouver ci-joint, pour votre information, ampliation de l'arrêté du Préfet des Hauts-de-Seine du 10 juillet 1979, déclarant d'intérêt général certains secteurs d'intervention sur le département pour l'attribution de la prime à l'amélioration de l'habitat.

Votre commune figure parmi celles qui ont la possibilité de faire bénéficier les propriétaires occupants désireux de restaurer leur habitation achevée depuis vingt ans au moins de la prime à l'amélioration de l'habitat.

Celle-ci, pour les travaux de mise aux normes minimales d'habitabilité, peut atteindre 20 % du coût des travaux et ne peut excéder 10 000 F. Une prime forfaitaire est également attribuée pour réaliser des travaux d'installation d'équipements de confort; elle ne peut être supérieure à 10 000 F par logement.

D'une manière générale, les ressources du demandeur ne doivent pas excéder les plafonds prévus en matière d'HLM ordinaire majorés de 20 % pour la mise aux normes et 75 % du plafond HLM, pour l'installation d'éléments de confort.

Vous trouverez ci-joint une brochure(*) vous donnant toutes explications utiles.

Je vous invite à informer les propriétaires de votre commune de ces nouvelles dispositions.

J'attire votre attention sur le fait que celles-ci ne sont applicables que jusqu'au 31 décembre 1979.

Il est donc souhaitable de conseiller aux personnes intéressées par cette prime exceptionnelle de déposer très rapidement un dossier à la Direction départementale de l'Équipement, UOC/UO/BCQA (Bureau 22-77, Tél. 725.95.00, poste 57-97).

Veillez agréer, Monsieur le Maire, l'assurance de ma considération distinguée.

N.B. : Sont susceptibles de bénéficier des primes :

- les actions visant à favoriser l'accessibilité des immeubles et logements aux handicapés physiques ;
- la réalisation des travaux d'isolation phonique et d'occultation de la lumière naturelle dans les logements occupés par les travailleurs manuels appelés à travailler la nuit ;
- les actions se situant dans les contrats de secteur de maintien à domicile des personnes âgées, définis sur la commune de Sceaux ;
- les actions se situant dans le périmètre du Vieux Sceaux, dans le cadre de l'opération programmée d'amélioration de l'habitat, menée avec l'ARIM Ile-de-France.

(*) Disponible aux Services techniques de la Ville de Sceaux 15, avenue de Verdun.

Réaménagement de l'îlot Charaire

L'explication d'une procédure

Le 4 avril 1979, le Conseil municipal a, en séance publique, décidé la mise au concours du réaménagement de l'îlot Charaire : la délibération correspondante est en cours d'approbation par l'autorité de tutelle. Le bulletin n° 87 de mai 1979 donne en page 13 une information à ce sujet.

Le 27 juin 1979, le Conseil municipal a, également en séance publique, décidé d'engager une procédure administrative dite de « Zone d'Aménagement Concerté de rénovation urbaine, en régie directe ». C'est donc la phase juridico-administrative, nécessaire pour obtenir de l'autorité de tutelle les autorisations adéquates, qui a été engagée.

Certains s'étonneront de ce recours à une Zone d'Aménagement Concerté, alors que cette formule avait été rejetée il y a quelques années.

Mais les conditions ont changé :

● C'était un promoteur, propriétaire du terrain qui voulait une ZAC ; aujourd'hui, c'est la ville propriétaire des terrains qui la demande.

● Le Plan d'Occupation des Sols ne s'appliquait pas alors au terrain ; aujourd'hui, il va s'appliquer et la ZAC ne déroge en rien à celui-ci.

● Une loi a été votée entre-temps : elle institue un versement au bénéfice de la puissance publique pour dépassement du Plafond Légal de Densité (*). Pour l'îlot Charaire, ce versement s'élèvera à plusieurs millions de francs actuels. Pour que la ville le touche en totalité, sans avoir à le partager avec la région et l'État, la loi exige une « ZAC de rénovation urbaine » répondant à certaines conditions, qui se trouvent réunies ici. Sinon, c'est aux impôts qu'il aurait fallu demander la somme correspondant à la part qui aurait échappé à la ville.

● L'aménagement sera fait directement par la commune qui contrôlera tout, alors qu'hier, la ZAC aurait pu être synonyme de risques de ne pouvoir exercer toutes les prérogatives municipales.

Enfin, la ZAC permet d'obtenir de l'autorité de tutelle un accord global sur le programme, sans remise en cause en cours de réalisation, ce qui n'est jamais souhaitable.

La Zone d'Aménagement Concerté (ZAC) de rénovation urbaine est donc un simple moyen administratif, sans influence sur le contenu et la forme du réaménagement. Il y a bien continuité de la volonté du Conseil municipal de contrôler entièrement le projet et sa réalisation, aussi bien vis-à-vis des constructeurs que de l'administration, dans le respect des règlements en vigueur.

(*) Le plafond a été fixé par la loi à un niveau uniforme pour toutes les parties de toutes les communes de France (à l'exception de Paris); il ne représente pas en dépit de son nom, le maximum de densité au titre duquel il serait interdit de construire sauf dérogation, mais seulement le seuil au titre duquel le constructeur doit verser une taxe supplémentaire. Il est donc tout à fait normal que ce « plafond » soit dépassé dans le centre des villes.

MIROITERIE 102

ateliers et bureaux

Raymond DJIAN

ANTONY

102, avenue Aristide-Briand

Tél. 666.09.66 — 237.23.10

VITRERIE — DEMI-GROS — DÉTAIL — ENCADREMENTS

ISOBAIE

POMPES FUNEBRES GENERALES



71, rue Houdan - Sceaux - Tél. 661.03.04

Sport

La première partie des Fêtes de Sceaux 1979 avait, comme les années précédentes, un caractère exclusivement sportif. Après les tournois de basket-ball organisés par l'ASAS et les challenges de boules lyonnaises organisés par la Boule Scéenne le dimanche 10 juin, différentes épreuves et démonstrations sportives ont eu lieu les samedi 16 et dimanche 17 juin.

Le samedi, un spectacle de danse était donné sous le chapiteau du Comité des Fêtes par l'Association de danse du Lycée Marie-Curie (Professeur : Mme Athané), tandis que se déroulait sur les courts du Jardin de la Ménagerie la première partie des finales du tournoi des jeunes organisé par l'ASAS-Tennis.



1



2



3



4



5

Courses cyclistes ouvertes à tous : résultats par catégorie

CATÉGORIES 1 11/13 ans F.

- 1 Trojanski V.
- 2 Moser S.
- 3 Koechlin M.
- 4 Proust V.

11/13 ans G.

- 1 Tizon P.
- 2 Rozoy M.
- 3 Guinot P.
- 4 Claude S.
- 5 Boucharin C.
- 6 Konkolic A.
- 7 Pertus S.
- 8 Grimaud E.
- 9 Wirtzler F.
- 10 Fiévet F.
- 11 Genlot O.
- 12 Schweyer F.
- 13 Magallanes J.
- 14 Crabeil P.
- 15 Dumaitre L.
- 16 Magallanes M.
- 17 Hadour M.
- 18 Drouot X.
- 19 Feruglio F.
- 20 Wattignies P.
- 21 Le Hingrat F.

CATÉGORIE 2 14/17 ans F.

- 1 Rozoy M.O.
- 2 Rozoy M.
- 3 Chabenol G.
- 4 Steines I.

14/17 ans G.

- 1 Dommel H.
- 2 Boisseau X.
- 3 Passini J.
- 4 Marianne T.
- 5 Rhein O.
- 6 Le Du P.
- 7 Couturier E.
- 8 Barse E.
- 9 Fiévet N.
- 10 Ladoux M.
- 11 School D.
- 12 Lacroix C.
- 13 Rastelli P.
- 14 Hernandez P.
- 15 Adan A.
- 16 Defortery F.
- 17 Genelot P.
- 18 Zeltzman P.
- 19 Iacucci S.
- 20 Allain P.
- 21 Dussourt S.

- 22 Adjarian J.M.
- 23 Gueret F.
- 24 Allain M.
- 25 Arnould O.

CATÉGORIE 3 (1^{er} groupe)

Seniors F.

- 1 Duport A.
- 2 Bertho G.
- 3 Thaler L.
- 4 Arnaud F.
- 5 Besson S.

Seniors H.

- 1 Fabre P.
- 2 Kerdraon J.
- 3 Wirtzler G.
- 4 Legret L.
- 5 Tizon R.
- 6 Naddéo J.P.
- 7 Guirlet B.
- 8 Bardet P.
- 9 Sinner B.
- 10 Berroir G.
- 11 Cabard J.
- 12 Blanquet B.
- 13 Castillo J.P.

- 14 Lourdault J.C.
- 15 Gilland P.
- 16 Plagnard A.
- 17 Chotard J.M.
- 18 Renneteau R.
- 19 Daburon M.
- 20 Konkolic J.P.
- 21 Pertus J.P.
- 22 Maréchal A.
- 23 Girard G.
- 24 Atzori E.
- 25 Mingres D.
- 26 Bertho C.
- 27 Delette J.C.
- 28 Hameaux J.L.
- 29 Duport T.
- 30 Rousseau M.
- 31 Butsch G.
- 32 Cortave J.
- 33 Servant J.
- 34 Boudalier J.P.
- 35 Porcheron J.C.
- 36 Bleuze F.
- 37 Rouillard M.
- 38 Paris
- 39 Favre F.
- 40 Lutinier
- 41 Corno R.
- 42 Mazure M.

- 43 Lesueur M.
- 44 Auguin D.
- 45 Carpy M.
- 46 Adan E.
- 47 Thaler Y.
- 48 Cavre
- 49 Boissay C.
- 50 Basmadjian A.
- 51 Levilain C.
- 52 Verhooghe M.
- 53 Bouteloup J.L.
- 54 Douliery
- 55 Besson D.

Vétérans A - F.

- 1 Guinot L.
- 2 Marie Y.
- 3 Prévot

Vétérans B - F.

- 1 Rozoy F.

Vétérans A - H.

- 1 Marie J.
- 2 Fortin P.
- 3 Rozoy G.
- 4 Weber J.

- 5 Dussourt J.P.
- 6 Bonnemaison R.
- 7 Paris J.C.
- 8 Divoux J.
- 9 Barse M.
- 10 Soudron C.
- 11 Moutarde M.
- 12 Ronsoni J.C.
- 13 Mahdoune J.

Vétérans B - H.

- 1 Juif A.
- 2 Ferrand R.
- 3 Morand H.
- 4 Godard
- 5 Guinot R.
- 6 Boudiques S.

Vétérans C - H.

- 1 Delille
- 2 Ewald J.
- 3 Fernandez J.P.

Vétérans D - H.

- 1 Berger C.
- 2 Paoletta M.

CATÉGORIE 3 (2^e groupe)

Femmes

- 1 Guinot L.
- 2 Marie Y.
- 3 Prévot J.

Hommes

- 1 Vigneux J.
- 2 Fabre P.
- 3 Ricoult A.
- 4 Mohfeld B.
- 5 Cabard J.
- 6 Castillom J.P.
- 7 Maillard J.P.
- 8 Sinner B.
- 9 Barrière J.M.
- 10 Fauvel J.
- 11 Bardet P.
- 12 Lourdault J.C.
- 13 Naddéo J.P.
- 14 Pricat J.
- 15 Guirlet F.
- 16 Marie J.
- 17 Girard P.

- 18 Plagnard A.
- 19 Renneteau R.
- 20 Aupetit M.
- 21 Chotard J.M.
- 22 Gilland P.
- 23 Drouadaine
- 24 Maréchal A.
- 25 Hameaux J.L.
- 26 Dussourt J.P.
- 27 Le Pape J.M.
- 28 Juif A.
- 29 Weber J.
- 30 Atzori E.
- 31 Morand H.J.
- 32 Schmitt D.
- 33 Berger C.
- 34 Cortade J.
- 35 Cossenet J.P.
- 36 Blanvilain E.
- 37 Vallet C.
- 38 Rouillard M.
- 39 Charbonnel R.
- 40 Guinot R.
- 41 Laval
- 42 Biocco B.
- 43 Boissay C.
- 44 Fernandes J.P.
- 45 Mahdoune J.
- 46 Desantis D.

Le dimanche, la Section « Judo » de la MJC avait organisé, le matin au Gymnase du Centre et l'après-midi sous le chapiteau, des démonstrations et compétitions qui attirèrent un nombre public. La deuxième partie des finales de tennis connut également un grand succès (voir article p. 17).

Mais ce furent, comme on pouvait s'y attendre, les courses cyclistes qui connurent le plus grand succès populaire : « Prix de la Ville de Sceaux » organisé par la Section « Cyclisme » de l'ASPTT de Paris, une épreuve de 105 km réservée aux coureurs licenciés, seniors A (photo 1) ; épreuves ouvertes à tous organisées par le Comité des Fêtes, avec des concurrents de 11 à 70 ans dont l'enthousiasme était partagé par leurs familles, leurs amis et un très nombreux public (photo 2 : le départ des plus jeunes ; photo 3 : le départ de l'épreuve seniors de l'après-midi ; photo 4 : à l'issue des épreuves du matin, la remise des médailles par MM. HERZOG et OHEIX, Maires adjoints ; photo 5 : remise des récompenses aux trois participants courageuses de l'épreuve de l'après-midi).

ouverture pour la rentrée

Clementine

CHAUSSURES POUR ENFANTS

pomme d'api, clark's, kickers, little mary...

10, rue des écoles - SCEAUX

tél. 702.04.86

CEAUX 1979

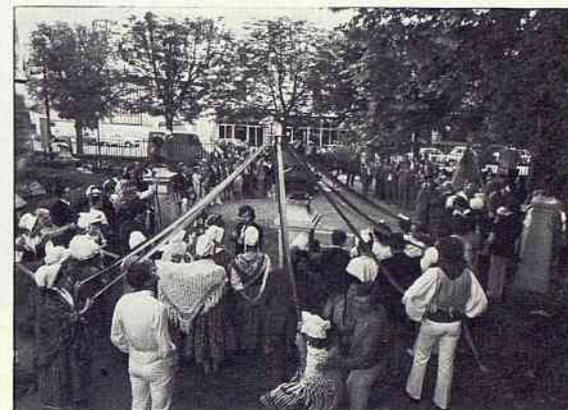
Bal

Samedi 23 juin, le grand bal de nuit organisé sous le chapiteau par le Comité des Fêtes a été très apprécié, comme l'a été le restaurant de l'Union des Commerçants pour qui cette soirée constituait la clôture de la dizaine commerciale qui, du 14 au 24 juin, avait créé une grande animation dans tous les quartiers de la ville (photos 6 et 7).



Fête Félibréenne

La tradition félibréenne de Sceaux a été respectée une fois de plus cette année ; trois anniversaires importants étaient célébrés le dimanche 24 juin : le centenaire du Félibrige de Paris, le soixantième anniversaire des « Amis de la langue d'Oc », le dixième anniversaire des « Méridionaux de Sceaux ». Sans atteindre l'éclat et la participation des Fêtes du Centenaire de la tradition félibréenne de Sceaux, célébré l'année dernière, les manifestations ont attiré de très nombreux originaires des pays de langue d'Oc, leurs musiques et leurs groupes folkloriques. Après le défilé traditionnel, Tarasque en tête (photo 8) ; la Félibrée permit d'entendre les interventions de MM. Jacques LOUBIÈRE, Président des « Amis de la langue d'Oc », Prosper CARAMAN, Président des « Méridionaux de Sceaux », Jacques MOURGUES et Erwin GULDNER, Maire de Sceaux (photo 9). La Messe en langue d'Oc fut ensuite célébrée dans le parc du Petit Château par le Majoral Abbé Sylvain TOULZE. C'est au même endroit que la Municipalité devait offrir le vin d'honneur traditionnel.



Fête des Associations

Renouvelant l'expérience réussie de 1976, le Comité Municipal des Fêtes avait organisé le dimanche 24 juin au Jardin de la Ménagerie une Fête des Associations qui réunit, pour une grande journée d'information, d'exposition et d'animation, plus de 40 associations de Sceaux aux buts et aux activités les plus divers. Le sport était à nouveau à l'honneur avec le « Forum des sports » de l'OMS (photo 10) et le concours de pointage de la Boule Scéenne. De nombreux stands présentaient les activités des associations (photo 11) ou offraient aux jeunes des jeux (photo 12) ; enfin plusieurs associations et les groupes folkloriques méridionaux présentaient un spectacle permanent sur la Rotonde.



Les Montgolfières

Le clou de la fête devait être l'évolution de deux montgolfières du Club aérostatique de France ; malheureusement la force du vent rendit très difficile le gonflage d'un seul aéronef qui put tout de même s'élever à une dizaine de mètres (photo 13). Le public fut toutefois très intéressé par les explications de M. de SAINT-SAUVEUR, Président du Club aérostatique de France (photo 14). Mais ce n'est sans doute que partie remise car le Comité des Fêtes a bien l'intention d'inscrire à nouveau au programme d'une prochaine année cette spectaculaire attraction.

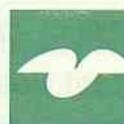


RENTRÉE DES CLASSES... ASSURANCES

garanties, 24 h sur 24, en France et à l'étranger
pour ENFANTS et ÉTUDIANTS jusqu'à 25 ans sports compris

TOUTES ASSURANCES • MUTUELLE MALADIE
PRÊTS PERSONNELS • RETRAITE • CRÉDITS...
(MULTIRISQUE GRATUITE A TOUS LES JEUNES MARIÉS)

cabinet THÉFAINE



4, boulevard du Maréchal-Joffre
92340 BOURG-LA-REINE (R.N. 20)

du lundi 14 h au samedi 13 h

665.13.88 +

ACTION SOCIALE

Vacances du troisième âge

Le 13 juin à dix heures, nous étions trente-cinq personnes à partir pour un séjour de quinze jours aux Baléares. Nous fûmes accompagnés en autocar jusqu'à Orly par M. PETIT et Mme STREIT, Conseillers municipaux.

A bord de l'avion, une collation nous fut servie et, moins de deux heures après, nous étions à Palma où un car nous attendait pour nous conduire à l'hôtel « El Caribe » à Magalluf.

Qu'allions-nous découvrir ? Était-ce aussi beau que nous l'espérions ? Eh bien oui, le soleil, la mer et le ciel bleu étaient au rendez-vous. Notre hôtel était bien situé et très accueillant : en bordure de mer, avec ses deux terrasses en étages, ombragées pour ceux qui recherchaient la fraîcheur.

Après l'attribution des chambres, chacun s'installa en attendant les informations qui nous furent données le lendemain matin.

Une sangria de bienvenue nous fut offerte et Mme NORE, notre accompagnatrice, nous mit au courant des excursions que nous pourrions faire durant notre séjour.

Dans les jours qui suivirent nous avons visité Palma dont les monuments les plus remarquables sont : le Château de Bellver de style gothique du XIV^e siècle ; la Cathédrale dont la construction commence au XIII^e siècle ; le Palais de Almudania qui a été la rési-



dence des rois arabes au Moyen Age ; le « Pueblo español » (le village espagnol), architecture de toutes les époques et de tous les styles.

Les excursions prévues nous conduisirent ensuite à Valldemosa où nous avons visité la Chartreuse royale et qui abrite les souvenirs de Chopin et de George Sand, la corniche, arrêts panoramiques à Camp de Mar, Puerto de Andraitx, Formentor, Monacor où nous avons visité une fabrique de perles et un atelier d'objets en bois d'olivier. Visite des grottes du Drach avec concert classique sur le lac souterrain puis déjeuner à Porto Cristo où une

paella nous fut servie. Soirée barbecue agrémentée d'attractions et de chants suivie de bal. Promenade en mer. Baignades et bains de soleil pour les amateurs.

La veille de notre départ, une soirée d'adieu nous fut offerte à l'hôtel : gâteaux, champagne, jeux, puis chacun regagna sa chambre.

Ce séjour organisé en un temps record, en remplacement du voyage prévu en Yougoslavie, nous a procuré d'agréables vacances et nous en remercions vivement la Municipalité et le Bureau d'Aide Sociale.

Simone RICHER

Sceaux va accueillir deux familles de réfugiés du Sud-Est Asiatique

A l'initiative de quelques associations (*), un large mouvement de solidarité se développe actuellement dans notre ville en faveur des réfugiés du Sud-Est Asiatique qui sont accueillis en France. Ce mouvement se concrétise par des offres d'hébergement, des versements d'argent et des propositions d'emplois.

Dans ce cadre, le Conseil municipal de Sceaux a également décidé de mettre une maison à la disposition de deux familles.

Afin d'organiser efficacement l'accueil à Sceaux des familles de réfugiés, les associations concernées ainsi que la Municipalité ont décidé d'unir leurs efforts au sein du **Comité de coordination** qui regroupera les moyens mis en œuvre.

Si vous n'avez pas déjà répondu à l'appel des associations et si vous souhaitez participer à cette œuvre à Sceaux, faites parvenir d'urgence :

- votre soutien financier,
- vos offres d'hébergement,

- vos offres d'emplois, au **Bureau d'Aide Sociale** de Sceaux - Accueil à Sceaux des réfugiés du Sud-Est Asiatique - Mairie de Sceaux 122, rue Houdan.

Les chèques doivent être libellés au nom du Bureau d'Aide Sociale de Sceaux ; versements en espèces à la Mairie.

Pour le Comité local de coordination en faveur de l'accueil à Sceaux des réfugiés du Sud-Est Asiatique

Pierre RINGENBACH,
Maire adjoint

(* Association Familiale Catholique de Sceaux - CERF - Confédération Syndicale du Cadre de Vie - Frères des Hommes - Conférence Saint-Vincent de Paul (Saint-Jean-Baptiste) - Union Féminine Civique et Sociale - Secours Catholique de Sceaux - 1 % Tiers Monde - Équipes Tiers Monde Sainte-Bathilde - Équipes Saint-Vincent de Paul - Union des Commerçants et Artisans de Sceaux - Croix-Rouge Française.



La maison du 9, rue Michel-Charaire mise à la disposition des deux familles accueillies à Sceaux

L. SOULIER

16, place du Général de Gaulle — 92330 SCEAUX
(près parking)

☎ 660.23.70 PEINTURES

GRAND CHOIX DE PAPIERS PEINTS
aux couleurs et aux styles qui respectent vos meubles et vos goûts

COLLECTIONS
1979-1980

REVÊTEMENTS DE SOLS
TRINGLES À RIDEAUX

ASSOCIATIONS

Initiation artistique

Association culturelle de Sceaux et du Val-de-Bievre

L'Initiation artistique reprendra ses activités en octobre au 95, rue Houdan à Sceaux (Baraquements) :

- dessin ;
- peinture ;
- poterie (tour électrique) ;
- peinture sur soie ;
- tissage ;
- modélisme plastique ;
- éveil musical (par méthode Martenot) ;
- flûte à bec (initiation et perfectionnement).

Ces ateliers sont ouverts à tous, et les professeurs vous invitent à prendre toutes informations et inscriptions le samedi 29 septembre 1979 de 16 heures à 19 heures, 95, rue Houdan à Sceaux.

Deux autres centres fonctionnent aussi à Châtenay-Malabry pour ces mêmes disciplines.

Tous renseignements peuvent également être obtenus par téléphone au 702.64.21.



Chorales « A cœur joie »

L'association « A cœur joie » reprend son activité après le repos des vacances.

Petits et grands qui aimez chanter et qui cherchez à vous faire des amis, venez chanter avec nous, vous passerez des moments agréables : répétitions, soirées, week-ends, concerts, voyages. Cette année n'est-elle pas celle des chorales internationales de Vaison-la-Romaine.

Venez vous joindre à nous, amenez vos amis, envoyez-nous vos enfants, tous seront

accueillis dans la joie et l'amitié.

Cette année, la chorale d'adultes prend un nouveau départ. En effet, Claude RAGU, le chef de chœur, nous quitte et est remplacé par Michel LEGAUD, tout aussi jeune, sympathique et dynamique.

Pour tous renseignements : M. André HOLVECK, Tél. 660.06.47 et Mme Martine BRENAS, Tél. 660.11.50.

A bientôt à tous et à toutes.

Club des Aînés

Dans le cadre du jumelage franco-allemand, le Club des Aînés a reçu le 21 avril une trentaine d'aînés de Brühl. Ce fut une journée bien remplie. Le matin, visite du Château de Sceaux sous la conduite de Mme ARIES et apéritif à l'Orangerie ; l'après-midi, au Château de Versailles, visite commentée en allemand des petits appartements, de l'Opéra, de la Galerie des glaces ; et enfin, la soirée avec buffet campagnard au Club à Sceaux, où une vingtaine de membres du Club s'étaient affairés à rendre la salle de réception accueillante : banderoles et feuillages cachant les piliers peu décoratifs, avec nombreux bouquets de fleurs et panneaux portant les noms de station de métro pour identifier les tables. Tout cela donnait un air de fête très agréable pour recevoir nos hôtes.

Le buffet très bien garni et bien disposé, était dressé sur une longue table où chacun se servait et se resservait à son gré. De très bons vins, Beaujolais et Blanc de Blanc incitaient à une gaieté de bon aloi. Nos amis de Brühl avaient apporté un tonnelet de bière appréciée de tous.

L'animation assurée par la chorale du Club et dirigée par le dynamique Pierre CHEVALIER, comportait des chants repris en chœur, qui favorisaient les contacts amicaux, la musique suppléant à la difficulté des conversations.

Des danses terminèrent cette soirée dans une ambiance des plus chaleureuses, et Allemands et Français garderont certainement un souvenir sympathique de cette journée d'amitié et de bonne humeur.

Scouts et Guides de France

Les camps d'été s'achèvent. Cette année, les Louveteaux ont vécu la vie des corsaires en campant sur un îlot. Les Scouts, entre autres activités, ont aidé des paysans aux travaux des champs.

De leur côté, les Guides ont découvert les charmes de la Corrèze ensoleillée, et les Caravelles ont fait un camp-calèche, en présentant le spectacle théâtral qu'elles ont préparé durant l'année écoulée, aux habitants des villages traversés.

Mouvement de jeunesse chrétienne, branche française d'un scoutisme mondial, les Scouts et Guides de France entendent poursuivre leur action dans la ligne fixée au début de ce siècle par Baden-Powell : développer la personnalité des garçons et des filles sur le plan moral en leur apprenant le respect du corps, la maîtrise de soi-même, le souci des autres.



Le jeu scout est en réalité une pédagogie à la fois souple et exigeante qui se veut ouverte aux besoins profonds des jeunes. Il apprend le sens de l'effort dans la camaraderie et dans l'amitié.

Nous sommes heureux d'annoncer pour la rentrée d'octobre, l'ouverture d'une ronde de Jeannettes et d'un poste de Pionniers.

Garçons

- Louveteaux : de 9 ans à 11 ans.
- Scouts : de 12 ans à 14 ans.
- Pionniers : de 15 ans à 16 ans.

Pour tous renseignements : Yves THALER 31, avenue du Président-Franklin-Roosevelt 92330 Sceaux - Tél. 702.56.35.

Filles

- Jeannettes : de 8 ans à 11 ans.
- Guides : de 12 ans à 14 ans.
- Caravelles : de 15 ans à 16 ans.

Pour tous renseignements : Elysa et Hervé AUDIC 3, allée Esterel 92330 Sceaux Tél. 660.65.73.

Aumônier : Père ANCELMAS.



CODEC SERVICE Sté SERRON

Supermarché alimentaire 155, rue Houdan - 92330 SCEAUX

Livraisons à domicile - Parking privé - Ouvert le dimanche matin

☎ 661.03.55

ASSOCIATIONS

Nuits de Sceaux/Centre de rencontres artistiques

Les chorales de Sceaux participent aux rencontres chorales du Département des Hauts-de-Seine

Les Ménestrels de Sceaux dirigés par Martine BRENAS ont participé à l'animation chorale pour enfants le 6 juin dernier dans le cadre de Châtenay-Forum. L'ensemble des chefs de chœurs du Département avait choisi comme travail commun de l'année d'interpréter un large extrait de la Passion selon Saint-Jean de Jean-Sébastien Bach. Et le 17 juin dernier, la Villanelle de Sceaux dirigée par Claude RAGU, la chorale Saint Jean-Baptiste dirigée par Christian GOUINGUÉNÉ et quelques éléments du Conservatoire de Bourg-la-Reine/Sceaux participèrent à cette interprétation avec d'autres chorales amateurs du Département.



Martine Brenas dirige les Menestrels de Sceaux

Concerts et colloques sur le thème des « cuivres »

Les 7, 8, 9 et 10 novembre prochains, les trois centres de rencontres artistiques de l'Association « Nuits de Sceaux » organisent des concerts et un colloque avec la participation du Ministère de la Culture et du Comité de parrainage du Colloque.

Ces manifestations artistiques réuniront professeurs et élèves des conservatoires et écoles de toute la France sur le thème : cor, trompette, trombone.

MM. Daniel BOURGUE, soliste à l'Opéra de Paris, Jean-Pierre MATHEZ, Directeur de la revue internationale « Brass Bulletin », et Jean DOUAY, soliste à l'Orchestre national de France, ont bien voulu accepter de diriger des stages de cor, trompette et trombone.

Des artistes de renom, français et étrangers participeront aux concerts qui auront lieu chaque soir.

Ces activités sont ouvertes à tous, et les personnes qui désirent assister au colloque sont priées de bien vouloir s'inscrire à l'avance.

Une annonce spéciale sera faite pour les concerts.

Pour tous renseignements s'adresser : Centre de Rencontres Artistiques, 62, rue Chateaubriand 92290 CHATENAY-MALABRY.

Association des Anciens Combattants de Sceaux

Distinction

L'Association vient d'enregistrer une nouvelle promotion dans l'Ordre de la Légion d'honneur, en la personne de **Maurice MÉRY**, qui a été fait Chevalier.

De la classe 1915, déjà titulaire de la Médaille Militaire et de la Croix de Guerre, M. MÉRY avait d'excellents états de service à faire valoir et il est juste qu'ils aient été enfin reconnus.

Jusqu'au moment où les circonstances l'ont obligé à quitter Sceaux pour aller s'installer dans le Beaujolais, M. MÉRY avait été un infatigable animateur de l'Association dont il avait exercé les fonctions de Vice-Président pendant plus de vingt-cinq ans.

Bien qu'éloigné de nous, il n'a jamais quitté nos rangs où ses amitiés restent nombreuses. Avec nos remerciements pour son action passée parmi nous, nous lui adressons nos plus vives félicitations pour sa distinction si méritée.

Décès

L'Association a perdu récemment deux de ses adhérents.

Léon LANOUE, de la classe 1912, demeurant 97, avenue des Quatre-Chemins à Sceaux, Médaillé Militaire, Croix de Guerre, était un excellent camarade très fidèle à nos manifestations patriotiques. Il avait été, pendant de longues années, Vice-Président de l'Office d'H.L.M. de Sceaux et y avait rendu de grands services.

André NOUALS, engagé volontaire de la classe 1918, Médaillé Militaire. Alors qu'il était un dévoué Secrétaire général de l'Association, ses obligations professionnelles l'avaient contraint à quitter Sceaux où il résidait rue du Docteur-Roux, mais il nous était toujours resté fidèle et avait conservé bien des amitiés au sein du bureau. Il a fait don de son corps à la Science, rendant ainsi un dernier service à son pays.

Nous renouvelons aux familles de ces deux amis, nos sentiments de sincères condoléances.

Le Président,
Georges BRIZOU

Les Amis de Sceaux

A la suite de la réunion du 19 avril qui a vu la renaissance de cette société d'histoire locale, fondée en 1924, le Conseil d'administration provisoire informe les Scéens qu'une Assemblée générale extraordinaire se tiendra le 11 octobre à 21 heures, salle de l'ancienne Mairie, pour voter une modification des statuts et élire un Conseil d'administration définitif.

A l'issue de ce vote, Mme HENRY nous parlera de J.-J. Champin (1796-1860), enfant de Sceaux et guide enthousiaste des paysagistes amateurs de la banlieue Sud.

Association des anciens étudiants de la Faculté de Droit de Sceaux : A.E.S.

Fondée en 1972, l'Association regroupe les étudiants titulaires d'une licence ou d'une maîtrise en Droit, délivrée par la Faculté de Sceaux.

Lieu de rencontre privilégié des anciens, elle permet de maintenir et de créer des contacts aussi agréables qu'utiles pour la vie professionnelle (voyages, dîners, annuaire, conférences, service de placement, etc.).

Renseignements et inscriptions : Association des Anciens Étudiants de Sceaux 45, rue Rémy-Dumoncel 75014 PARIS - Tél. 661.33.00 (Mme Lauréna DELORME). Cotisation annuelle : 30 F.



RÉDUISEZ VOS IMPÔTS AVEC NOTRE SERVICE 5000

consultez-nous

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

un service bancaire complet grâce à ses spécialistes

106, rue Houdan
92330 SCEAUX
Tél. 350 57 65



ASSOCIATIONS

Les Gémeaux

Saison 1979-1980

Ouverture au public le mardi 18 septembre 1979.

Horaires d'ouverture

Tous les jours de 9 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 19 h (dimanches et lundis exceptés) et les soirs de représentation à partir de 20 h 30.

Adhésions

Moins de 20 ans et Troisième âge... 13 F
Adultes..... 25 F

Spectacles

Théâtre, concerts, danse, variétés

Adhérents de moins de 20 ans..... 11 F
Adhérents de plus de 20 ans et Troisième âge..... 18 F
Non-adhérents..... 30 F

Variétés prestige

Adhérents de moins de 20 ans..... 17 F
Adhérents de plus de 20 ans et Troisième âge..... 28 F
Non-adhérents..... 40 F

Cinéma

Adhérents de moins de 20 ans..... 8 F
Adhérents de plus de 20 ans et Troisième âge..... 8 F
Non-adhérents..... 14 F

Bibliothèque municipale

(annexe des Gémeaux)

Ouverture le mardi 2 octobre 1979 à 15 h 30.

Horaires

- mardi de 15 h 30 à 19 h ;
- vendredi de 10 h à 12 h ;
- samedi de 14 h à 18 h.

Droit d'inscription annuel : 10 F.

Prêts gratuits.

Un fichier complet des volumes disponibles à la Bibliothèque principale de Sceaux sera à votre disposition. Les bibliothécaires vous feront parvenir les livres que vous demanderez.

Maison des Jeunes et de la Culture

La Maison des Jeunes et de la Culture de Sceaux vous propose :

- des ateliers artistiques ;
- des ateliers d'étude de langues ;
- des activités sportives et d'expression corporelle ;
- des manifestations, stages, séjours, sorties-spectacles.

Elle vous accueille pour toutes informations :

- du lundi au vendredi de 8 h 30 à 22 h ;
- le samedi de 9 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 19 h.

Notez bien ! reprise des activités à partir du lundi 24 septembre.

MJC 21, rue des Écoles 92330 SCEAUX
Tél. 350.05.96 - 660.81.82

MJC-Judo : l'équipe minime finaliste de la Coupe de printemps

L'équipe minime de judo de la Maison des Jeunes et de la Culture de Sceaux, entraînée par M. KAWAISHI, a terminé en seconde place de la Coupe de Printemps, disputée le 20 mai à Boulogne-Billancourt, derrière une redoutable équipe hollandaise.

Compétition par équipe de club, la Coupe de Printemps est organisée par l'ACBB (le club de Rougé et de Trippet) avec la participation des meilleures équipes de la région parisienne et d'une équipe étrangère invitée.

Centre socio-culturel des Blagis

Activités 1979-1980

Activités artisanales, artistiques, musicales ; ateliers d'enfants ; bibliothèque, secrétariat, cours de langue, club du Troisième Age, bridge-club, Association des Parents et Amis des Handicapés Moteurs.

Ouverture à tous :

- du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 19 h ;
- le samedi de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h.

Services : économie familiale, service social.

Tarifs d'adhésion annuelle : 20 F (5 F à partir de la 2^e personne d'une même famille).

Inscriptions à partir du 17 septembre pour les personnes ayant rempli un formulaire en juin ; à partir du 22 pour les autres.

ASAS Tennis

Le tournoi des jeunes organisé par l'ASAS dans le cadre des Fêtes de Sceaux a été une grande réussite, tant par le nombre de ses participants (presque une centaine) que par la précocité de la qualité des lauréats.

Le plus jeune participant avait neuf ans. Notons cependant que les filles ne représentaient que 20 % des inscrits. C'est un faible pourcentage pour un sport qui a amené récemment sur les courts de Roland-Garros des joueuses internationales dont le renom n'est plus à faire. De quoi séduire les dernières hésitantes que nous souhaitons voir arriver l'année prochaine en force et en nombre à ce tournoi.

Les demi-finales et finales se sont déroulées au cœur des Fêtes de Sceaux, sur les terrains du Petit Parc, boulevard Colbert.

Cinq finales ont eu lieu : celles des cadets (garçons et filles), celles des minimes (garçons et filles) et celle des benjamins-poussins.

M. Roger JECHOUX, Maire adjoint chargé de la Jeunesse et des Sports, a remis aux lauréats leurs prix devant une nombreuse assistance.

Les finalistes, acclamés et applaudis, ont été :

- Patricia FOURMI - cadets filles,
- Stéphane ROBERT - cadets garçons,
- Élisabeth LAVILLE - minimes filles,
- Bertrand MATHELIN - minimes garçons,
- Antoine BRAULT - benjamins-poussins.

Les vainqueurs ont reçu des mains de M. JECHOUX cinq superbes coupes, cinq médailles et diverses récompenses offertes par le Comité Municipal des Fêtes. A tous, le Bureau de l'ASAS renouvelle ses félicitations.

Les commerçants de Sceaux et de ses environs ont tenu également à encourager les jeunes sportifs en leur offrant de nombreux cadeaux fort appréciés de chacun.

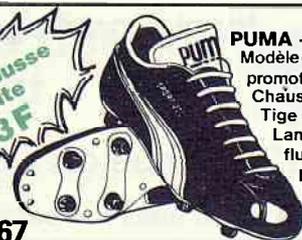
Nous tenons à les remercier à nouveau de leur participation et de leur générosité, notamment Le Cofr' à jouets, Le Domaine Royal, Sceaux Optique, la Librairie du Lycée, Domisports, M. Bredèche et tout particulièrement Sports Scéens/Sport 2000.

Cependant, les festivités ne s'arrêtent pas avec l'été. La période des vacances a dû être pour les membres de l'ASAS le temps privilégié de l'entraînement afin de se retrouver dans leur meilleure forme au Tournoi interne du Club qui débute le 12 septembre.

TOUJOURS GAGNANT CHEZ SPORT 2000

SPORTS SCÉENS 112, rue Houdan 92330 SCEAUX ☎ 661.03.67

avec sa housse gratuite 143 F



PUMA - SUPER PUMA
Modèle exclusif promotion SPORT 2000.
Chaussure vachette pleine fleur.
Tige cuir. Bout renforcé.
Languette matelassée fluorescente.
Pointures 39-46

○ Médaille d'or

N°1 DU SPORT



ASSOCIATIONS

Vélo-Club Scéen

Au début de l'année, une nouvelle association est née à Sceaux : le Vélo-Club Scéen (VCS).

Placé sous les auspices de la Municipalité dont les représentants, MM. OHEIX et JECHOUX, adjoints au Maire, ont bien voulu faciliter la création, ce nouveau club sportif est prêt à accueillir les amoureux de la bicyclette, qu'il s'agisse des randonneurs du dimanche, des anciennes gloires de la petite reine désireux de se maintenir en condition ou des jeunes voulant pratiquer la compétition.

Sous l'impulsion d'une équipe dynamique de dirigeants, emmenée par son Président, Charles « Lolo » BERGER, universellement connu et estimé dans le milieu cycliste, le Vélo-Club Scéen a déjà fixé ses objectifs et s'est donné, sans hésiter, les moyens de les réaliser rapidement.

Affilié à la Fédération Française de Cyclisme (FFC), le VCS exercera son activité dans plusieurs domaines et a créé, à cet effet, trois sections.

Une section « compétition » (courses)

Dès l'automne prochain, une équipe de coureurs « juniors-seniors » (catégorie C) sera formée à partir d'éléments en provenance de clubs de la région ou de jeunes qui auront atteint 17 ans dans l'année.

L'entraînement débutera au mois de novembre par de petites sorties sur route et des séances de culture physique. Il sera placé sous la responsabilité d'un directeur sportif, M. WIRTZLER, 45, rue Houdan 92330 SCEAUX, qui reçoit dès maintenant les engagements et auprès de qui tout renseignement peut être demandé.

Une section « cyclotourisme »

Animée et dirigée par le Président Lolo BERGER lui-même, cette section accueillera tous les cyclistes, hommes et femmes de tous âges, désireux de faire de la bicyclette à allure modérée ou plus soutenue.

Des sorties seront organisées les dimanches matins. Les heures de départ et les kilométrages seront affichés au magasin « Électrolux » 45, rue Houdan (rue piétonne).

Ces randonnées, effectuées sous la conduite de cyclistes chevronnés, permettront de préparer, en particulier, les brevets Audax de 100, 200, 300, voire 400 km organisés par les clubs de l'Ile-de-France.

Une section « débutants »

Les jeunes de 13 à 17 ans ne seront pas oubliés.

En effet, de petites sorties de 20 à 30 km auront également lieu les dimanches matins et les mercredis après-midi pour les élèves des établissements scolaires de Sceaux.

Gageons que ces séances feront de nombreux adeptes et permettront de découvrir de futurs champions.

Comme on peut le voir, le VCS a des ambitions. Nul doute que ses dirigeants trouveront, dès la rentrée, dans les nombreuses adhésions qu'ils enregistreront, les encouragements nécessaires pour les mener à bien.

En prélude à ce vaste programme, le début de saison 1979 des cyclotouristes scéens, pour la plupart d'ailleurs membres fondateurs du VCS, a été particulièrement chargé et, à cet égard, augure bien de l'avenir.

Jugeons plutôt.

Après de multiples sorties hivernales auxquelles prirent part régulièrement M. et Mme MARIE, MM. GILLAND, LELAY, BONNEMAISON, GINESTET, WIRTZLER, MOREL, MURGUES et bien entendu, l'infatigable Lolo BERGER, les cyclistes scéens participèrent à de très nombreuses épreuves cyclotouristes de la région, notamment à l'Audax de 200 km organisé au mois de juin par l'UAF, avec la traversée de Paris comme étape intermédiaire, et à beaucoup d'autres randonnées ou brevets de 100 à 600 km.

Bien entendu, à l'occasion des Fêtes de Sceaux, la plupart de nos représentants n'ont pas manqué de prendre le départ des courses ouvertes à tous où le Directeur sportif WIRTZLER, habitué des grandes compétitions et mettant à profit sa remarquable condition physique, s'est particulièrement distingué.

Mais, au-delà de toutes ces performances, il convient de mentionner, avec l'admiration qu'elle inspire, l'étonnante participation du Président Lolo BERGER et de LELAY au Brevet Paris-Galibier, les 12, 13 et 14 juillet dernier.



708 kilomètres parcourus en trois jours, en compagnie de 160 autres cyclotouristes de la région parisienne. Deux jours et une nuit sur

le vélo pour rallier Grenoble, puis, après une nuit de repos, la stupéfiante ascension du Galibier par la montée des Commères, avec des passages à 14 %, et le Col du Lautaret. Quelle santé !



Avec la période des vacances, l'activité des cyclotouristes du V.C.S. ne s'est pas ralentie, en particulier en ce qui concerne leur participation dans les brevets cyclotouristes randonneur et Audax. C'est ainsi que le duo SINNER et MARÉCHAL n'a pas hésité à participer au 30^e brevet de randonneur des Alpes : 5 000 participants, 4 500 à l'arrivée à Grenoble le 22 juillet dans les temps imposés, une épreuve de 260 km avec 4 600 m de dénivellation.

Et à nouveau Lolo BERGER s'est distingué en participant, du 25 juillet au 4 août, à la Semaine fédérale à Narbonne : six jours, six étapes de 150 à 200 km sur des circuits très touristiques mais aussi très accidentés, avec 32 à 35° à l'ombre ; 2 000 cyclos y étaient présents, de nombreuses nationalités : Allemands, Anglais, Belges, Français, Hollandais, Italiens, Luxembourgeois...

Dans le sillage d'un tel Président et avec l'encadrement que constitue l'équipe déjà en place, le VCS ne peut qu'être voué à un brillant avenir.

Amis sportifs, venez grossir ses rangs. Vous y serez cordialement accueillis et utilement conseillés.

En pratiquant votre sport favori, vous y trouverez une ambiance jeune, détendue et sympathique. Soyez nombreux à endosser le maillot du VCS.

Les adhésions, rappelons-le, sont reçues au magasin « Électrolux » 45, rue Houdan à Sceaux, où M. WIRTZLER vous attend.

Composition du Bureau :

Président : M. BERGER.
Vice-Présidents : MM. MOREL et DALIOLI.
Secrétaire : M. DUCHEMIN.
Secrétaire adjoint : M. MURGUES.
Trésorier : M. COURTOT.
Trésorier adjoint : M. BONNEMAISON.
Directeur sportif : M. WIRTZLER.
Membre dirigeant : M. CRABELL.



changement
d'adresse

tennis - cordage - danse - patinage - sports d'équipe

Daniel et Madeleine PESTEL

92, avenue du Général-Leclerc - 92340 BOURG-LA-REINE

tél. 663.05.81



COMMUNIQUÉS

Piscine des Blagis

Natation scolaire

Depuis dix ans déjà, les villes de Sceaux et Bourg-la-Reine se sont efforcées de pallier l'absence de professeurs d'éducation physique dans les écoles primaires, par des séances de natation.

Ce sport de base a été rendu obligatoire pour les classes de CE1, CE2 et CM1.

Les maîtres-nageurs-sauveteurs de la piscine des Blagis, responsables de l'enseignement, appliquent une progression pédagogique aboutissant à des tests servant en quelque sorte de diplômes. Ces tests sont dénommés Triton 1, 2 et 3.

C'est avec une certaine satisfaction que nous avons enregistré en cette fin d'année scolaire, une moyenne de fréquentation supérieure à celle de l'année dernière (1 300 par semaine), et la délivrance de quelque 800 Tritons.

Rentrée

L'horaire de la période scolaire sera appliqué à partir du **jeudi 20 septembre**; il sera sensiblement le même que celui de l'année passée, à savoir :

- le lundi de 11 h 45 à 13 h 30 ;
- le mardi de 11 h 45 à 13 h 30 et de 17 h 15 à 20 h 30 ;
- le mercredi de 10 h 45 à 22 h ;
- le jeudi de 11 h 15 à 13 h 30 ;
- le vendredi de 11 h 45 à 13 h 30 et de 19 h 15 à 22 h ;
- le samedi de 11 h 45 à 20 h ;
- le dimanche et jours fériés de 8 h 30 à 20 h.

Nous retrouverons bien entendu les groupes qui permettent de faire de la natation à tous les âges.

Pour tous renseignements, téléphonez au 660.21.65 ou adressez-vous à la caisse de la Piscine 5, rue de l'Yser à Sceaux.



Devinez qui joue au « Bal des Sirènes » ? Les nageuses des Dauphins ? Les scolaires ? Et bien non, ce sont les Aînés de Sceaux et de Bourg-la-Reine.

Bibliothèque municipale

La Bibliothèque municipale tient à remercier les lecteurs qui l'ont aidée à préparer et à monter son stand lors de la Fête des Associations le 24 juin dernier.

C'est sur un appel lancé par affichettes à la Bibliothèque, début mars, qu'ils ont accepté de venir presque tous les samedis matin pour étudier le problème, réaliser un reportage photo, participer au film vidéo et ce qui n'a pas été le moins utile : monter le stand le dimanche matin.

L'équipe de la Bibliothèque municipale s'est sentie toute ragaillardie par cette participation active et amicale, signe de l'intérêt que les lecteurs portent à « leur » Bibliothèque. Quant à nous, cela nous donne envie de préparer de nouvelles activités, au moins quand la Bibliothèque disposera de locaux plus grands...

Th. P.

Cours de français pour les étrangers

A la Maison des Jeunes et de la Culture,
21, rue des Écoles à Sceaux.

Méthode alliance française : 8 h par semaine.
Conversation française : 1 h 30 par semaine.
Alphabétisation : 3 h par semaine.

Renseignements : tous les jours de 9 h à 22 h
Tél. 350.05.96 et 660.81.82.

Croix-Rouge Française

Cours de secourisme

Le Comité de Sceaux de la Croix-Rouge Française vous informe de l'ouverture de cours de secourisme préparant au brevet de secouriste de la Croix-Rouge et au brevet national de secouriste de la Protection Civile.

Ces cours auront lieu les lundi et jeudi de 21 h à 23 h, au 95, rue Houdan (Baraquements). Ils débiteront le lundi 8 octobre 1979 ; l'inscription se fera au premier cours.

Remise à jour des connaissances pour infirmières

La Croix-Rouge Française des Hauts-de-Seine organise un cycle de cours théorique pour infirmières DE.

Ces cours auront lieu l'après-midi (de 14 h à 16 h) à un rythme de deux par mois, à l'Hôpital Percy de Clamart.

Les inscriptions sont prises dès maintenant au Conseil départemental de la Croix-Rouge Française, 20, rue Merlin-de-Thionville à Suresnes, tous les jours de 9 h à 17 h - Tél. 772.26.34. Droit d'inscription : 60 F.

Service National - Recensement

Les jeunes gens qui auront 18 ans au cours du 4^e trimestre 1979 devront se faire recenser **entre le 1^{er} septembre et le 31 octobre 1979.**

Les intéressés (ou leur représentant légal : père, mère, tuteur) se présenteront à la Mairie, munis des pièces permettant d'établir leur état civil (livret de famille, fiche d'état civil...).

Pour répondre aux questions du public sur les impôts locaux

Les centres des impôts organisent un service quotidien de renseignements du lundi au vendredi.

Ces renseignements sont donnés dans les bureaux et par téléphone de 8 h 45 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h.

● Pour la taxe d'habitation,

du 4 au 21 septembre 1979 inclus au centre des impôts indiqué sur l'avis d'imposition.

● Pour la taxe foncière des propriétés bâties,

du 5 au 23 octobre 1979 inclus :

- au Centre des impôts fonciers (Cadastré) - 85, rue Henri-Barbusse 92020 NANTERRE (Tél. 725.91.33) - pour les changements de propriétaires ou d'adresse et les bases d'imposition ;

- au centre des impôts désigné sur l'avis d'imposition pour les autres questions (par exemple : dégrèvements pour les personnes âgées de condition modeste).

Numéro de téléphone du Centre de Sceaux : 660.37.37.

Association d'aide à domicile aux personnes du Troisième Age de Sceaux

● Vous avez besoin d'une aide à domicile et vous avez plus de 65 ans

Adressez-vous à l'Association 95, rue Houdan (Baraquements) - Tél. 661.29.50, poste 349.

Permanences : tous les jours, sauf samedi et dimanche, de 10 h à 12 h et de 16 h 30 à 18 h 30.

● Vous souhaitez soutenir l'Association

Devenez-en adhérents ou adressez-lui vos dons (même adresse que ci-dessus).



SAUNA CLUB

sauna • massages • bronzage
ionisation (amincissement) • yoga

un centre de détente agréable
et accueillant

tel. 350. 65. 82

50, RUE VINCENT FAYO - 92290-CHATENAY-MALABRY

OUVERT TOUS LES JOURS DE 12 à 20 Heures • Sauf SAMEDI DE 9 à 19 Heures • FERME LE DIMANCHE



COMMUNIQUÉS

Bourses communales

Des crédits ont été inscrits au budget de la commune en vue de l'octroi de boursés à des enfants de Sceaux appartenant à des familles aux revenus modestes et fréquentant des établissements scolaires du second degré (lycées, collèges, collèges techniques).

Des bourses peuvent être attribuées également à des enfants de Sceaux qui fréquentent les écoles élémentaires de la ville.

Peuvent être intéressées en particulier, les familles dont les enfants n'ont pu obtenir une bourse d'État.

Les formules de demande doivent être remplies à la Mairie, Service des écoles, 1^{er} étage, jusqu'au samedi 27 octobre 1979 inclus. Se présenter muni :

- du livret de famille ou d'un extrait de naissance ;
- des certificats de scolarité ;
- des bulletins de salaires des trois derniers mois ;
- du dernier extrait de rôle des contributions ;
- d'une fiche de paiement des Allocations familiales ;
- des talons de pensions et retraites.

Bourses départementales d'enseignement secondaire et supérieur

Le Conseil général des Hauts-de-Seine attribue chaque année des bourses départementales d'enseignement aux candidats :

- dont la famille française (parents ou tuteurs légaux) est inscrite au rôle des contributions directes du département des Hauts-de-Seine ;
- qui poursuivent des études du niveau secondaire, technique ou supérieur dans un établissement public ou privé habilité à recevoir des boursiers nationaux ;
- étrangers dont la famille réside dans le département s'ils suivent un cycle d'enseignement secondaire, sur le territoire métropolitain, s'ils sont étudiants et ne sont plus à la charge de cette dernière.

Le montant de la bourse départementale est calculé en fonction des ressources et des charges familiales, ainsi que du niveau d'études et des résultats scolaires des élèves.

Les imprimés d'inscriptions peuvent être retirés à la Mairie de Sceaux, Service des écoles.

Activités d'économie familiale organisées par la Caisse d'Allocations Familiales de la Région Parisienne

La Caisse d'Allocations Familiales de la Région Parisienne vous propose pour l'année scolaire 1979/1980, des activités d'économie familiale qui concernent tout ce qui touche la vie quotidienne.

Elles s'adressent aux personnes adultes et aux jeunes intéressées par les thèmes suivants :

- la maison ;
- l'alimentation ;
- l'organisation ;
- la vie familiale et sociale ;
- la coupe et la couture familiale.

Vous pouvez vous renseigner au Centre d'économie familiale de votre commune : Centre socio-culturel, 2, rue du Docteur-Roux - Tél. 660.51.18.

Renseignements et inscriptions

Les vendredis 28 septembre et 5 octobre de 13 h 30 à 16 h 30 et ensuite à l'activité du vendredi, de 9 h à 10 h.

Pendant les activités, une garderie gratuite sera assurée.

Un droit d'inscription de 20 F est demandé pour l'année entière.

Circulation

Allée de Tréville

L'accroissement constant de la circulation des véhicules allée de Tréville notamment aux heures d'entrée et de sortie des élèves du groupe scolaire du Petit-Chambord a amené les différents services spécialisés à rechercher une solution destinée à assurer la sécurité aussi bien des piétons que des automobilistes dans cette voie.

Les mesures prises à la suite de l'enquête réalisée auprès des usagers de l'allée de Tréville n'ayant apporté aucune amélioration, la Municipalité a décidé, sur proposition de la Commission extramunicipale « Piétons - Circulation - Stationnement » - qui a elle-même tenu compte des résultats de l'enquête - d'instituer un sens unique de circulation dans cette voie dans sa partie comprise entre l'accès ouest du groupe scolaire et la voie de desserte de la résidence de l'allée d'Honneur.

Depuis le 12 septembre, la circulation s'effectue donc à sens unique dans le sens sud-nord dans cette partie de l'allée de Tréville.

Rue Pasteur

Les premiers jours de septembre ont vu l'ouverture du chantier de réfection de la chaussée et des trottoirs de la rue Pasteur. La circulation automobile est interdite pendant les travaux qui s'échelonnent sur trois mois.

La desserte des riverains et l'accès aux véhicules de sécurité sont néanmoins assurés.



Afin de répondre aux nombreuses demandes qui nous ont été faites, le Service de la Halte-Garderie fonctionne désormais à plein temps, cinq jours par semaine.

Parallèlement, les prix de l'heure ont été ajustés afin de mieux tenir compte des coûts réels de fonctionnement.

Le prix fixé est de 6 F l'heure, avec application d'un barème dégressif, fonction du quotient familial.

5 jours par semaine

Horaires

- Lundi : 9 h à 12 h, 13 h 30 à 17 h 30.
- Mardi : 8 h 30 à 17 h 30 (*).
- Mercredi : 8 h 30 à 12 h, 13 h 30 à 17 h 30.
- Jeudi : 8 h 30 à 17 h 30 (*).
- Vendredi : 8 h 30 à 12 h, 13 h 30 à 17 h 30.

HALTE-GARDERIE

3, rue des Clos Saint-Marcel
Tél. 702.16.10

(* Journées continues ; les repas apportés par les parents sont réchauffés et servis aux enfants.

Permanences de M. Jean Fonteneau, Député

Les prochaines permanences auront lieu les samedis 22 septembre et 27 octobre 1979 de 16 h à 18 h à la Mairie de Sceaux.

COURS COLBERT

PÉDAGOGIE ACTIVE ET CRÉATIVE

DE LA SIXIÈME AU BACCALAURÉAT - EXTERNAT - DEMI-PENSION - JEUNES GENS - JEUNES FILLES
rattrapage scolaire - pédagogie de soutien - travail personnel effectué en classe sous le contrôle des professeurs

46, RUE DU LYCÉE - 92330 SCEAUX ☎ 350.23.15 et 660.83.95

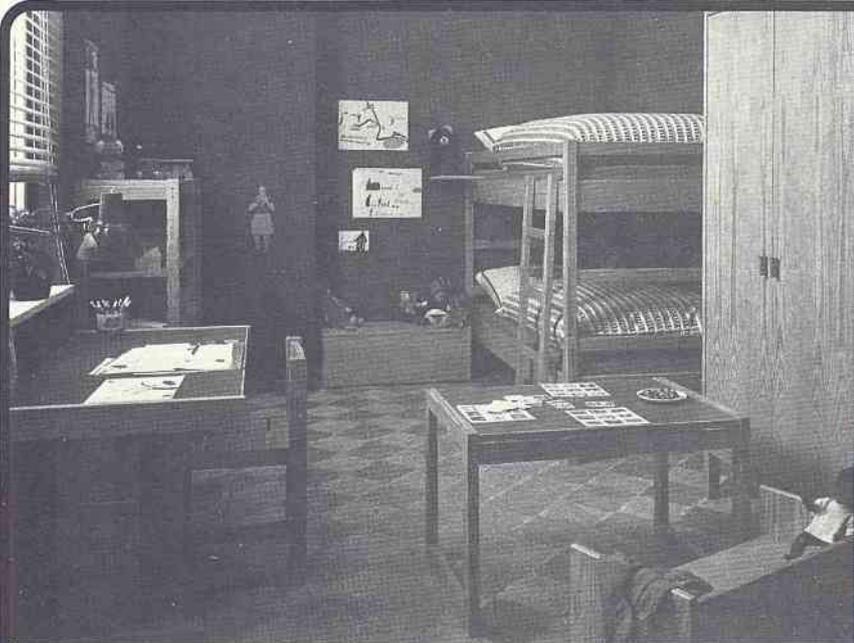


COMMUNIQUÉS

Élections des Représentants à l'Assemblée des Communautés Européennes

Scrutin du 10 juin à Sceaux

	1 ^{er} bureau École primaire du Centre 6, rue Marguerite-Renaudin	2 ^e bureau École maternelle du Centre 7, rue Marguerite-Renaudin	3 ^e bureau Salle municipale (conférences) 95, rue Houdan	4 ^e bureau École primaire du Centre 18, rue des Imbergères	5 ^e bureau École Polytechnique Féminine 3 bis, rue Lakanal	6 ^e bureau École maternelle des Blagis 17, avenue Georges-Clemenceau	7 ^e bureau École primaire des Blagis 16, rue du Docteur-Roux	8 ^e bureau École maternelle du Petit-Chambord 8, allée de Trévise	9 ^e bureau École maternelle des Clos St-Marcel 46, avenue de la Gare	TOTAUX	POURCENTAGES (SCEAUX)	POURCENTAGES NATIONAUX
INSCRITS	1 641	1 411	1 562	1 211	1 636	1 571	1 534	1 517	1 418	13 501		
VOTANTS	1 118	903	997	776	1 044	981	887	1 049	850	8 605	63,74	60,71
BLANCS ET NULS	37	30	28	33	41	46	44	27	34	320		
SUFFRAGES EXPRIMÉS	1 081	873	969	743	1 003	935	843	1 022	816	8 285		
ONT OBTENU :												
Liste « Union pour la France en Europe » (Simone VEIL)	415	292	343	292	375	320	200	440	222	2 899	34,99	27,87
Liste Socialiste avec la participation des Radicaux de Gauche (François MITTERAND)	199	169	207	139	213	180	206	139	205	1 657	20,00	23,42
Liste « Défense des Intérêts de la France en Europe » (Jacques CHIRAC)	202	182	190	153	183	192	135	249	122	1 608	19,41	16,24
Liste présentée par le Parti Communiste Français (Georges MARCHAIS)	79	74	78	58	55	95	163	27	136	765	9,23	20,42
Liste « Europe Écologie » (Solange FERNEX)	81	71	73	53	75	71	58	72	66	620	7,48	4,38
La Cinquième Liste « Emploi-Égalité-Europe » (Jean-Jacques SERVAN-SCHREIBER)	31	35	31	18	33	28	16	43	17	252	3,04	1,83
Liste pour les États-Unis Socialistes d'Europe (Ariette LAGUILLER - Alain KRIVINE)	37	30	17	12	32	18	42	19	22	229	2,77	3,06
Liste « Union Française de l'Eurodroite » (Jean-Louis TIXIER-VIGNANCOUR)	23	13	17	10	21	17	14	16	12	143	1,73	3,30
Liste « Union de défense interprofessionnelle pour une France indépendante dans une Europe solidaire » (Philippe MALAUD)	14	7	13	8	16	14	9	17	14	112	1,35	1,42
Liste « Régions-Europe » (Jean-Edern HALLIER)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0,00	0,00
Liste « Europe Autogestion » présentée par le P. S. U. (Huguette BOUCHARDEAU)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0,00	0,00



RENTRÉE SCOLAIRE

ÉQUIPEMENT DES CHAMBRES DE JEUNES

n'hésitez pas !

*EXPOSEZ VOS PROBLÈMES
à votre aise
à un habitué de ces questions*

*ANDRÉ HERBOMEL
se tient à votre disposition
chez*

LA QUALITÉ
assurée aux meilleurs prix

L'ÉTUDE
d'ambiances agréables

LE SERVICE
d'une "équipe" expérimentée

ROCHE-BOBOIS

A. HERBOMEL S.A. Ameublement-Décoration

à **BOURG-LA-REINE**

2 MAGASINS 72 et 81, bd du Maréchal-Joffre - Tél. 663.34.38/32.77

petites annonces

OFFRE D'EMPLOI

La Ville de Sceaux recrute une infirmière à mi-temps pour son Centre de soins. Adresser demande manuscrite, curriculum vitae et copie du diplôme d'État d'infirmière à Monsieur le Maire de Sceaux.

DEMANDES D'EMPLOI

Secrétaire avec références recherche région Sceaux pour se rapprocher de son domicile emploi temps partiel avec responsabilités. Tél. 350.11.93.

Secrétaire 28 ans, expérience 9 ans, recherche place stable à mi-temps à compter du 15 septembre. Tél. 350.23.28.

Jeune femme diplômée, de langue maternelle anglaise, donnerait cours d'anglais tous niveaux. Tél. à partir 16 octobre : 660.75.15.

Personne recherche enfant à garder tous les soirs après 16 h 30. Tél. 702.63.37.

Personne ferait repassage à domicile. Tél. 702.63.37.

Dame Scéenne cherche emploi réception, classement, écritures, standard ou vendeuse ou garde enfants. Bonnes références. Tél. 702.15.87.

LOGEMENTS POUR STAGIAIRES

L'École Normale Nationale d'Apprentissage, 26, avenue Léon-Jouhaux à Antony, reçoit chaque année environ trois cents professeurs stagiaires en

formation. Ils viennent de toutes les régions de France et l'un de leurs soucis majeurs est de trouver à se loger à proximité de l'école.

Nous faisons appel à toutes les personnes qui auraient la possibilité de leur louer une chambre ou un studio ou un petit appartement.

Nous leur en serions très reconnaissants.

Écrire à l'E.N.N.A. «*Logement des stagiaires*», 26, avenue Léon-Jouhaux, 92167 Antony cedex. Tél. 666.42.50.

IMMOBILIER

Particulier cherche à louer studio à Sceaux ou environs. Tél. 702.71.12 après 19 heures.

Particulier achèterait pavillon 4 chambres à Sceaux ou très proches environs. Tél. 350.17.29 heures de bureau ou 660.76.91 après 18 h 30.

Particulier cherche à louer 2 pièces tout confort, 2^e ou 3^e étage, sur rue, près gare et commerces à Sceaux ou proximité. Environ 1 400 F cc. Tél. 535.36.43.

Particulier cherche à louer villa 4 pièces minimum à Sceaux. Tél. 660.35.38.

Jeune femme recherche chambre indépendante ou studio, éventuellement contre services. Loyer modéré. Tél. 668.62.15.

Étudiante au Lycée Lakanal cherche à louer chambre ou studio à partir de septembre. Tél. 934.14.71.

Étudiant à la Faculté de Droit cherche à louer chambre à Sceaux pour début octobre. Tél. 483.25.35.

VENTES

A vendre, GS Pallas 79, bleu régata, 23 000 km, sous garantie six mois. 27 500 F. Tél. 350.10.89.

A vendre Reflex 24 x 36, semi-automatique, Canon AT 1, acheté en juin 1978, vendu avec sacoche et objectif F 1,8/50 mm. Prix : 1 100 F. Tél. 758.13.13, poste 51-69.

DIVERS

Prie instamment toute personne pouvant donner nouvelles chat roux mâle tatoué oreille gauche A A 91-93. Enfant désespérée, récompense importante. Tél. 626.63.15 ou 642.09.41.

APPEL

Si vous possédez un exemplaire du n° 34 (avril 1968) du Bulletin municipal...

... et que vous ne souhaitez pas particulièrement le conserver, vous pouvez le remettre à la Mairie (Service des Relations publiques, 2^e étage) ; ce geste serait particulièrement apprécié, trois exemplaires seulement du n° 34 du B.M. existant encore dans les archives de la Commune.



office régional de l'habitat

AGENT IMMOBILIER FNAIM

153, av. du Gal-Leclerc - 92340 BOURG-LA-REINE ☎ 660.44.66

OUVERT DE 9 h 30 à 19 h, sauf dimanche sur rendez-vous

VENTES
LOCATIONS
CONSTRUCTIONS NEUVES



SCEAUX Métro

Beau **SÉJ. DBLE** avec loggia ouest et gdes baies, entrée, **2 ch.**, cuis., s. de bns. Chauff. centr. radiat. Pt imm. récent ravalé. Gd box inclus. **TRÈS EXCEPTIONNEL. PRIX : 285 000 F.**

BOURG-LA-REINE Métro

Très beau **SÉJ.-SALON**, balcon sud, **3 ch.**, gde entrée marbre, cuis. + séchoir, s. de bns, nbreux plac. et dressing. Chauff. centr. radiat. Pt imm. récent, pierre de taille, près commerces et Parc de Sceaux. **PRIX : 507 000 F.**

ANTONY

Au 3^e et dernier ét. avec ascens. pt imm. 1970 pierre de taille, calme ds rue en impasse près écoles, magnif. **SÉJ.**, très gd balcon, **3 ch.**, cuis., s. de bns, nbreux plac. Tout est à neuf. Chauff. centr. radiat. Garage et parking inclus. **PRIX : 400 000 F.**

VERRIÈRES-LE-BUISSON

Pte rue calme près centre, magnif. jardin 1 540 m², belle maison récente, **SÉJ.**, gde cuis., **4 ch.**, s. de bns et s. d'eau. Grenier aménageable. Chauff. centr. mazout. Garage et dépendances. **PRIX : 940 000 F.**

ANTONY Métro

Jolie rue près centre, beau pav. meulière et brique, **gd salon**, cheminée + **1 ch.** (ou LIV. DBLE est/ouest 33 m²), gde cuis., **1^{er} ét. : 2 gdes ch.**, s. de bns, dressing. Ss-sol total. Chauff. centr. mazout. Garage. Beau jardin. **PRIX : 520 000 F.**

SCEAUX ROBINSON Métro

Superbe **LIV. DBLE 35 m²**, balc., terrasse sud-ouest, calme s/jardins, **3 ch.**, 2 s. de bns, cuis., dressing et placards. Chauff. centr. radiat. Imm. récent, ascens. Box double inclus. **PRIX : 580 000 F.**

L'HAY-LES-ROSES Piscine

Beau **SÉJ.**, balc. ouest, **3 gdes ch.**, belle entrée, gde cuis., s. de bns claire, nbreux plac. Chauff. centr. radiat. Pt imm. récent donnant s/jdins. Parking. **PRIX EXCEPTIONNEL : 280 000 F.**

BOURG-LA-REINE

Ds une des résidences les plus appréciées avec magnif. parc, beau **LIV. DBLE**, balc., entrée, **1 ch.** (2 possibles), très gde cuis.-repas, s. de bns claire, plac. chauff. centr. radiat. Parking. **PRIX : 320 000 F.**

ANTONY Métro

Beau pav. 1970 Ile-de-France, entrée, **gd LIV. DBLE**, gd balcon ouest sans vis-à-vis sur des arbres magnif., cuis. aménagée, **2 ch.**, + vaste ch. en rez-de-jardin, s. de bns, dessing. Ss-sol complet. Chauff. Mazout. Garage. Joli jardin. **PRIX : 485 000 F.**

ANTONY

Beau pav. récent ds pte rue calme près écoles, **SÉJ. DBLE + bureau**, vaste et splend. cuis. tte équipée. **1^{er} ét. : 4 ch.**, s. de bns claire, nbreux plac. Ss-sol complet. Garage + bel atelier et salle de jeux en appentis. Joli jardin. **PRIX : 540 000 F.**

151, RUE HOUDAN
(près de Multi-Sceaux)

☎ 660.17.45 +

toutes assurances

33, RUE HOUDAN
(Quartier du Centre)

☎ 702.04.85

CABINETS ROBERT

INCENDIE — ACCIDENTS — RISQUES DIVERS — VIE — ASSURANCES RECOURS

92330 SCEAUX

service de garde des médecins et pharmaciens

DATES	MÉDECINS	PHARMACIENS
SEPTEMBRE		
Dimanche 2	Dr GALVIN 53, av. Georges-Clemenceau..... 702.38.38	Mme PIQUET-KUNTZ 144 bis, av. du Gal-Leclerc 350.03.00
Dimanche 9	Dr RENAULT 112 bis, rue Houdan 661.19.93	Mlle LACOUR 127, rue Houdan 661.00.76
Dimanche 16	Dr SILBERT 5, boulevard Colbert..... 661.07.82	Mme LAVERDET 106, rue Houdan 661.00.62
Dimanche 23	Dr VERDON 31, rue des Pépinières 702.65.48	Mme PHAN-DUYEN 43, rue des Coudrais 702.40.44
Dimanche 30	Dr BENOUAISCH 138, av. du Gal-Leclerc 660.74.87	Mme THIEBAUT 7, av. des Quatre-Chemins 661.16.12
OCTOBRE		
Dimanche 7	Dr BESNARD 46, av. du Pdt-F.-Roosevelt..... 661.02.45	M. VARIN 45, rue Houdan 661.00.91
Dimanche 14	Dr BLANC 81, rue Houdan 661.17.28	M. LEBLANC 51, rue de Bagneux 661.10.59
Dimanche 21	Dr BOUIN 101, rue Houdan 702.40.46	Mme PIQUET-KUNTZ 144 bis, av. du Gal-Leclerc 350.03.00
Dimanche 28	Dr GALVIN 53, av. Georges-Clemenceau..... 702.38.38	Mlle LACOUR 127, rue Houdan 661.00.76

En cas d'urgence

POLICE-SECOURS	17 350.27.02 350.27.03
POMPIERS	18 702.09.38
CENTRE ANTI-POISONS ...	205.63.29
S.O.S.-MÉDECIN	603.77.44 (pour appeler un médecin à toute heure si votre médecin habituel est indisponible)
AMBULANCES NUIT ET JOUR	631.69.22 (Service municipal)
GAZ (Service d'urgence)	660.87.82
ÉLECTRICITÉ (Service d'urgence)	660.66.10
TAXI :	
- Bourg-la-Reine	661.00.00
- Montrouge.....	656.94.00
S.N.C.F. (Renseignements)....	261.50.50

Mme S. ROCHELLE, Chirurgien-Dentiste, prend la succession de M. LUC, et annonce l'ouverture de son cabinet le 20 septembre 1979 au 83, rue Houdan (face Mairie) - Tél. 660.22.76.

Le Docteur Jacques LE VAN QUYEN vous prie de bien vouloir noter la nouvelle adresse de son cabinet : 123-125, rue Houdan - Tél. 350.07.74 à partir du 17 septembre 1979.

La Fermette

à SCEAUX S'AGRANDIT

37, rue Houdan
tél. 6610150

ouverture le 28 septembre

spécialités fromagères
plateaux de fromages
préparés sur commande

ambulances

Santé - Confort - Service

Vente et location
de cannes et béquilles • Matériel médical

NUIT et JOUR

Service municipal - Toutes distances

175, rue de la Porte de Trivaux 92140 CLAMART

☎ 631.69.22

Élisabeth ARMAND-GORDIET

diplômée de la Faculté de Médecine de Paris
vous fait part de l'ouverture de son cabinet

d'ORTHOPHONIE

Lauthalie - 159, avenue du Général-Leclerc
92340 BOURG-LA-REINE ☎ 350.63.79

VENTE · ACHAT · LOCATION

ACCORD · RÉPARATION TOUTES MARQUES · PIANOS MÉCANIQUES

OCCASIONS

PLEYEL · ERARD · GAVEAU
STEINWAY · BECHSTEIN
BLÜTHNER, etc.

Pianos



Bédel
Masson

25, rue de la Tour
92240 MALAKOFF

Téléphone : 657.08.18

DÉPOSITAIRE

SAUTER · PETROF · BENTLEY
RAMEAU · WEISS
BALDWIN, etc.

à Sceaux, du 15 septembre au 15 octobre

SEPTEMBRE

- 18 – Reprise des activités au Centre d'Action Culturelle « *Les Gêmeaux* » (49, avenue Georges-Clemenceau).
- 22 – Reprise des activités au Centre socio-culturel des Blagis (2, rue du Docteur-Roux) et inscriptions nouvelles.
- 24 – Reprise des activités à la Maison des Jeunes et de la Culture (21, rue des Écoles).
- 29 – De 9 h à 16 h, au Centre socio-culturel des Blagis (2, rue du Docteur-Roux) : Congrès international des collectionneurs d'étiquettes de fromages, avec la participation du KSK de Prague, des collectionneurs de Pologne, Hongrie, Hollande, Suisse, Belgique et du Club Tyrosémiophile de France.

OCTOBRE

- 4 – 21 h, aux Gêmeaux : « *Anna Prucnal* ».
- 7 – 10 h à 12 h, à l'ancienne Mairie, permanence mensuelle de l'Association des Anciens Combattants de Sceaux.

8 – 19 h à 21 h, à la Maison des Jeunes et de la Culture : vernissage des expositions du mois.

11 – 19 h, aux Gêmeaux : Assemblée générale des adhérents, suivie du spectacle de G. PIERRON : « *Gaston Coute* ».

Les expositions

- Du 14 septembre au 5 octobre, à la Maison des Jeunes et de la Culture : « *L'air du temps* », exposition de peintures par Martha TORRES.
- Du 8 au 27 octobre, à la Maison des Jeunes et de la Culture : peintures, sérigraphies et livres de Robert VIEL ; tapisseries de Jeannette PALZEFF-ENTEN.

Le 11^e Festival de Sceaux

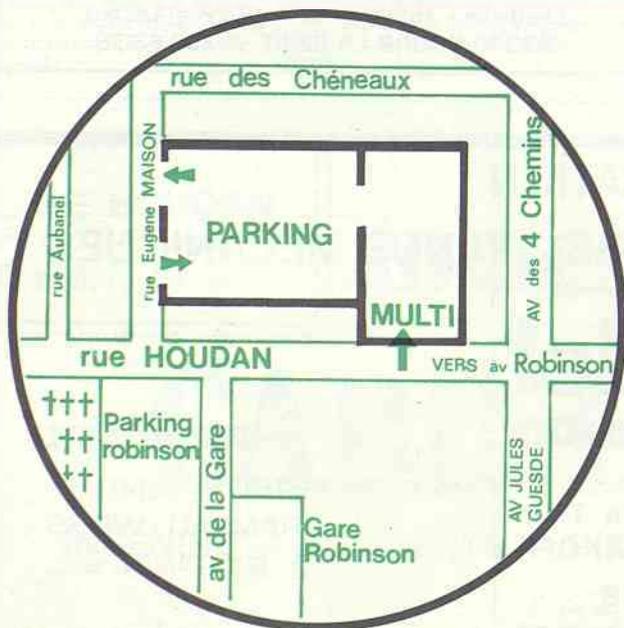
- Jusqu'au 7 octobre, à l'Orangerie du Château de Sceaux, concerts :
 - tous les vendredis à 20 h 45 ;
 - tous les samedis, dimanches et fêtes à 17 h 30.

Direction artistique : Alfred LOEWENGUTH.

Pour recevoir le dépliant détaillé du Festival, s'adresser au Festival de Sceaux, 1, rue des Imbergères.

tous vos achats de tous les jours

MULTI



**153, RUE HOUDAN
92330 SCEAUX**

**PARKING
COUVERT**

**ACCÈS DIRECT DU MAGASIN
AU COFFRE DE VOTRE VOITURE**